



Fiche Région Ultrapériphérique **MAYOTTE**

Étude de l'impact de la
pandémie de COVID-19 sur
les régions ultrapériphériques

Région Mayotte

Pays France

Superficie 367 Km²

Nombre d'habitants (2020) 278 926

Densité de population (2019) 750,8 par Km²



Préparée par



Avis juridique : Ce document a été préparé pour la Commission européenne. Toutefois, le contenu de cette publication ne reflète pas l'opinion officielle de la Commission européenne. La responsabilité des informations et des opinions exprimées dans cette publication n'engage que les auteurs.

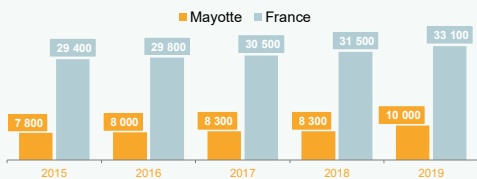
INTRODUCTION

Cette fiche a été préparée dans le cadre d'une étude plus large évaluant l'impact de la COVID-19 sur les neuf régions ultrapériphériques (RUP) de l'UE. Elle fournit une analyse approfondie des impacts économiques et sociaux du COVID-19 à Mayotte, met en évidence les mesures prises pour atténuer la propagation du virus, et présente des propositions de mesures de relance et de résilience répondant aux principaux enjeux identifiés dans cette région ultrapériphérique.

Cette fiche présente d'abord un aperçu des impacts sanitaires de la pandémie à Mayotte, ainsi que le calendrier des mesures mises en place pour contenir les taux d'infection. Elle examine ensuite les répercussions économiques, en commençant par le niveau macroéconomique, suivi d'une analyse des principaux impacts sectoriels. La troisième section présente les impacts sociaux et est suivie d'une identification des mesures politiques les plus pertinentes mises en œuvre dans la région pour atténuer les conséquences négatives de la crise. Les deux dernières sections examinent les perspectives de reprise économique et sociale et proposent des mesures pour soutenir la reprise et renforcer la résilience face à des défis similaires à l'avenir.

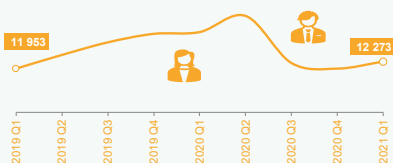
Aperçu et impact du COVID-19 sur l'économie de Mayotte

PIB/Hab

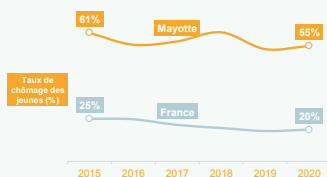


-12%
baisse estimée de la productivité économique en 2020

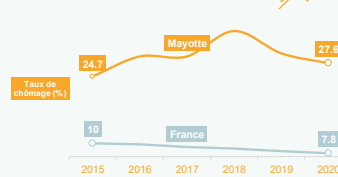
Nombre de demandeurs d'emploi



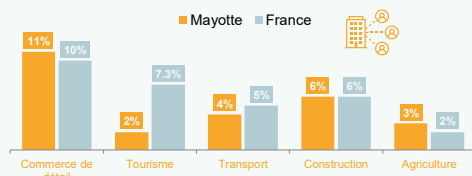
Taux de chômage des jeunes



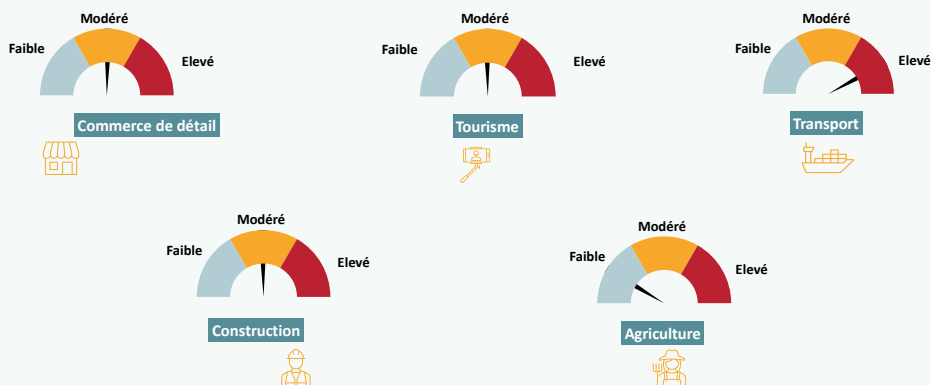
Taux de chômage



Part des secteurs clés dans l'économie en % du PIB - 2017



Impact de la crise du COVID-19 sur des secteurs spécifiques de l'économie



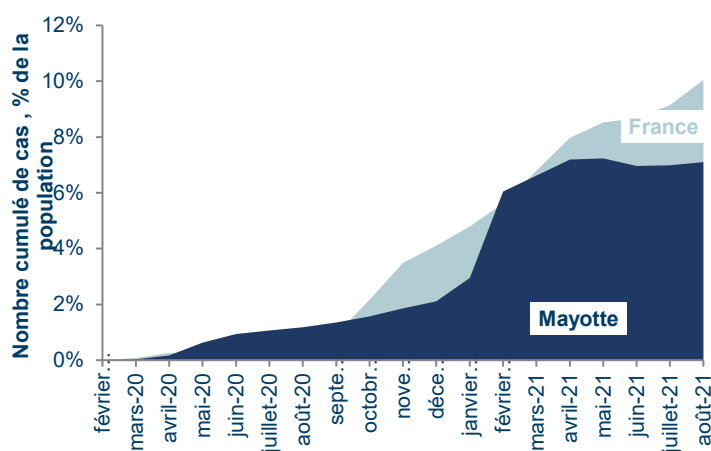
Recommandations

- Extension du soutien à la formalisation
- Renforcer la productivité agricole par un plan d'action stratégique pour le secteur
- Soutenir la modernisation numérique des entreprises
- Augmenter l'offre de soins de santé
- Renforcer les capacités et les compétences en matière d'éducation

1. PANDÉMIE DE COVID-19 DANS LA RÉGION – STATISTIQUES ET CHRONOLOGIE

Globalement, en termes de statistiques sanitaires, Mayotte a enregistré des taux d'infection à la COVID-19 inférieurs à ceux de la France métropolitaine. En décembre 2020, les cas représentaient 2,1 % de la population à Mayotte, contre 4,1 % en France. La situation mahoraise s'est significativement dégradée à partir de février 2021 (figure 1). Le taux d'incidence a bondi à plus de 850 cas pour 100 000 habitants en février 2021, et au 21 mars 2021, le total cumulé des cas enregistrés a bondi à 19 006 (environ 6,8 % de la population officielle, soit plus que la France métropolitaine). Cependant, le nombre de cas quotidiens a diminué en mars, et ce nombre est resté faible et stable depuis avril 2021. A la fin du mois d'août 2021, il y avait 19 804 cas cumulés enregistrés dans la région, avec 175 décès. 27 % de la population était entièrement vaccinée, contre 59,9 % en France métropolitaine à l'époque.¹

Figure 1 : Cas cumulés de COVID-19 par rapport à la population totale, en pourcentages (fév. 2020 - août 2021)



Source : Ecorys, sur la base des données de l'OMS

Mayotte. La pandémie de COVID-19 a été exacerbée par une épidémie de dengue qui s'est intensifiée au printemps 2020. Les premiers cas de COVID-19 ont été détectés au même moment (mars 2020), entravant une réponse médicale efficace en submergeant la capacité médicale.² Un premier confinement a permis de supprimer les nouveaux cas au cours de l'été 2020. Cependant, Mayotte a été le dernier territoire français d'outre-mer à voir les restrictions levées. Suite à une nouvelle recrudescence des cas à l'automne 2020, des restrictions partielles (notamment une limitation du nombre de personnes autorisées à se réunir en groupe) ont été introduites le 17 octobre 2020.

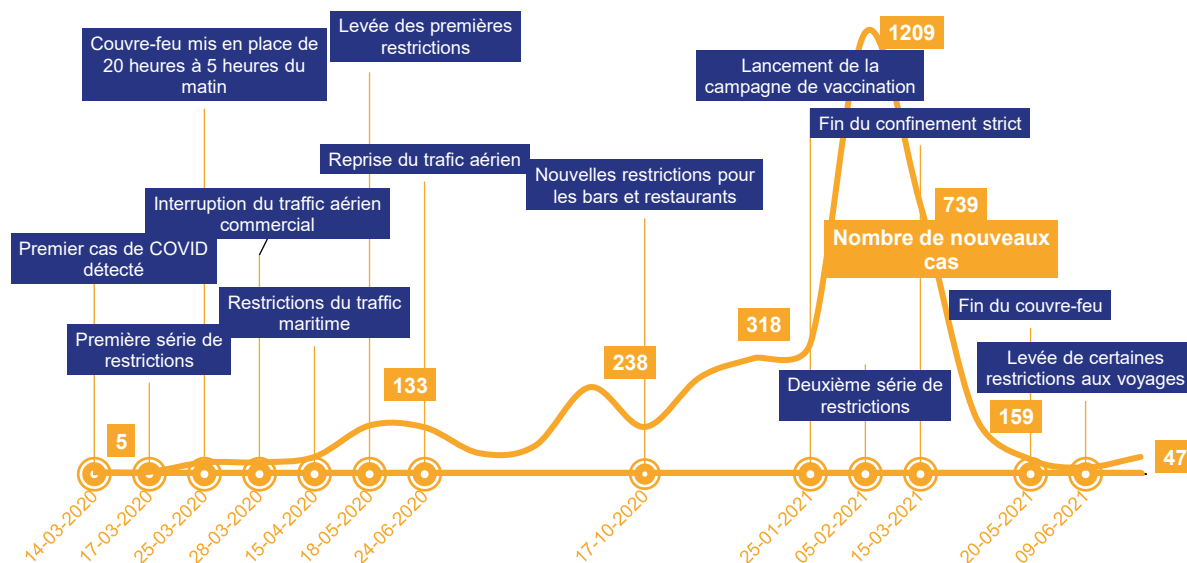
La responsabilité des mesures de contrôle de la COVID-19 à Mayotte incombe en dernier ressort au gouvernement de l'État (central) à Paris, mais les décisions sont prises en liaison avec le Préfet de Mayotte (c'est-à-dire le représentant du gouvernement sur l'île) et l'Agence régionale de santé (ARS). Suite à une forte augmentation des cas depuis décembre 2020 et à une décision du Préfet et de l'ARS, Mayotte a été placée en « confinement général » du 5 février au 15 mars 2021.³ En pratique, ce deuxième confinement total a entraîné la fermeture des commerces et des écoles, et les déplacements (même locaux) ont été sanctionnés pour les citoyens dépourvus de certificat de circulation.

¹ Our World in Data. Voir : <https://ourworldindata.org/covid-vaccinations?country=FRA>

² World Health Organization. 2020. Dengue fever – Mayotte, France. Voir : <https://www.who.int/csr/don/23-april-2020-dengue-mayotte-france/en/>

³ Préfet de Mayotte. 2021. Confinement généralisé : poursuivre nos efforts pour surmonter la troisième vague de l'épidémie de COVID 19. Voir : <https://www.mayotte.gouv.fr/content/download/21771/167497/file/20210225%20CP%20-%20prolongation%20du%20confinement.pdf>

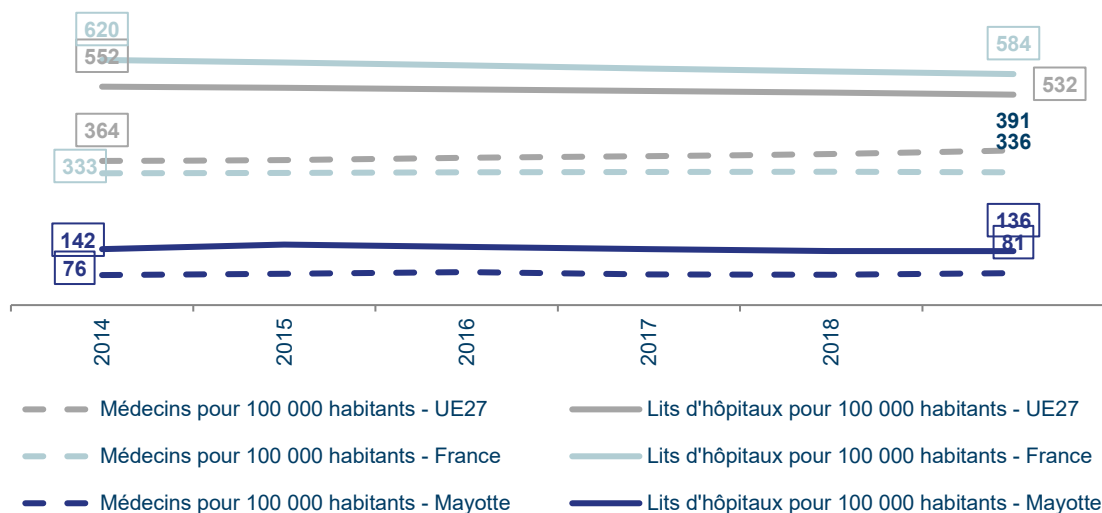
Figure 2 : Chronologie et nombre de nouveaux cas de COVID-19 à Mayotte



Source : Ecorys, sur la base des données de l'OMS

Mayotte dispose d'infrastructures médicales limitées (figure 3). Elle dispose d'un seul hôpital - le CHM (Centre Hospitalier de Mayotte) à Mamoudzou - avec 16 lits de soins intensifs, environ 2 250 employés et 250 médecins pour prendre en charge une population officielle de 279 000 habitants (bien que l'immigration irrégulière signifie que le véritable chiffre est probablement beaucoup plus élevé, certaines estimations le situant à 450 000).⁴ Cette capacité limitée s'inscrit dans un contexte plus large de dépenses publiques limitées et de privation sociale. Par habitant, les dépenses de santé sont quatre fois moins élevées qu'à la Réunion et deux fois moins élevées qu'en Guyane française. L'espérance de vie est inférieure de près de sept ans à celle de la France métropolitaine.⁵

Figure 3 : Nombre de lits d'hôpitaux et de médecins (pour cent mille habitants)



Source : Ecorys, sur la base des données d'Eurostat

Mayotte ne disposant pas des infrastructures médicales nécessaires pour traiter tous les patients de la COVID-19, environ 80 patients de l'unité de soins intensifs ont été transférés à la Réunion (en mars 2021). Le temps de trajet entre Mayotte et la France métropolitaine (10 heures depuis Paris) rend le rapatriement médical difficile en raison des équipements médicaux nécessaires en vol.

Selon les parties prenantes locales, Mayotte a eu du mal à se procurer et à importer des masques, du gel hydroalcoolique et d'autres fournitures nécessaires. Il a donc fallu faire appel à la logistique militaire. L'État français et la Région ont également eu beaucoup de mal à éviter les ruptures de stock de nourriture. À la lumière de ces problèmes, et suite à l'aggravation des statistiques de cas et aux critiques des efforts du gouvernement central par les dirigeants et les citoyens de Mayotte, l'aide d'urgence a été intensifiée.⁶ Par exemple, le 7 février 2021, des soldats du régiment médical de l'armée française ont été envoyés à Mayotte pour renforcer le soutien médical,⁷ et le 26 février 2021, une nouvelle unité de soins d'urgence a été ouverte à Petite Terre (la plus petite île à l'est de l'île principale, Grande-Terre - voir Figure 6).

L'efficacité des mesures de contrôle régionales à Mayotte a été entravée par la non-conformité et les pressions sanitaires et économiques contradictoires auxquelles les habitants sont confrontés. D'une part, la réduction des déplacements, des interactions sociales et la fermeture des entreprises sont nécessaires pour supprimer la transmission. D'autre part, la pauvreté généralisée et l'importance de l'économie informelle à Mayotte signifient que certains habitants - en particulier les immigrants en situation irrégulière, qui ne sont pas éligibles à l'aide sociale de l'État - ne peuvent pas se permettre d'arrêter de travailler. Les implications économiques et sociales de cette contradiction sont examinées plus en détail dans les sections suivantes. Des reportages dans les médias (par exemple, en février 2021) ont indiqué que le respect des mesures de contrôle de la COVID-19 a été laxiste, et que les précautions de base telles que le port du masque ont souvent été ignorées.⁸

2. IMPACTS ÉCONOMIQUES DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

APERÇU DE LA SITUATION MACROÉCONOMIQUE

Mayotte est le département français le moins prospère économiquement. Son produit intérieur brut (PIB) par habitant en 2019 était quatre fois inférieur à celui de la France métropolitaine, trois fois inférieur à celui de La Réunion, correspondant à 35 % de la moyenne de l'UE27 (31 200 €). Aucun progrès discernable vers la convergence n'a été enregistré depuis 2015 (figure 4).

⁴ Eurostat (2020) Population on 1 January by NUTS 2 region, online data code: TGS00096. Voir : <https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/tgs00096/default/table?lang=en>

⁵ Cour des Comptes – Mayotte (2020) Centre hospitalier de Mayotte (CHM) - Exercices 2015 et suivants. Voir : <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/centre-hospitalier-de-mayotte-chm-exercices-2015-et-suivants>

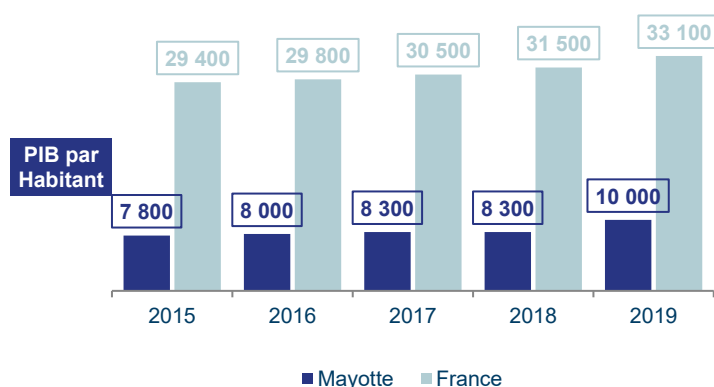
⁶ Kizzi Asala and Euronews with AFP (2021) Mayotte Struggling Against COVID-19. Voir :

<https://www.africanews.com/2021/02/26/lockdown-in-mayotte-extended-as-coronavirus-cases-soar>

⁷ Ministère des Armées (2021) COVID-19 à Mayotte: l'armée de Terre en renfort. Voir : <https://www.defense.gouv.fr/terre/actu-terre/covid-19-a-mayotte-l-armee-de-terre-en-renfort>

⁸ Chamsidine, S. and Charlton, A. (2021) Surging virus in French African outpost reveals inequalities. The Associated Press. Voir : <https://apnews.com/article/travel-europe-africa-mayotte-oceans-1ead16632ac7f57cb1f38017845fe6a6>

Figure 4 : PIB par habitant, en € (2015-2019)

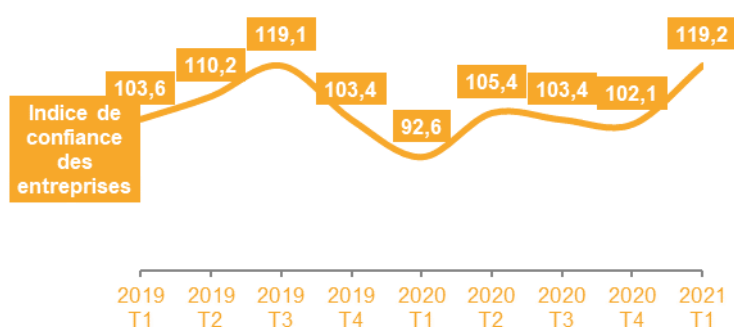


Source : Ecorys, sur la base des données d'Eurostat

développé par rapport à d'autres régions ultrapériphériques : en 2019, Mayotte a enregistré le plus faible nombre de nuits passées dans des hébergements touristiques par rapport à la population résidente, 373 pour 1000 habitants.⁹

D'un point de vue économique, la première vague de COVID-19 et le confinement début 2020 ont eu un impact relativement limité à Mayotte par rapport à la France métropolitaine. Le projet CEROM (Comptes économiques rapides pour l'outre-mer) a fait état d'un rebond de l'économie peu après, avec une activité économique estimée à 7 % en dessous de la normale (soit le scénario contrefactuel sans COVID-19) en juin 2020, contre une perte de 18 % à son point le plus bas en mars-avril 2020.¹⁰ Après une reprise progressive de l'activité économique formelle, grâce à l'assouplissement progressif des mesures à partir de juin 2020, la perte de productivité économique dans le secteur marchand a été estimée à -12 % contre -14 % en métropole (toujours par rapport au scénario contrefactuel sans COVID-19).¹¹ Cette reprise s'est reflétée dans l'indice de confiance des entreprises de Mayotte (figure 5), qui a augmenté au deuxième trimestre 2020 après un creux de 92,6 au premier trimestre (où 100 = le niveau de confiance moyen en 2019).

Figure 5 : Indice de confiance des entreprises, Mayotte*



*100 = le niveau moyen de confiance en 2019

Source : Ecorys, sur la base des données CEROM

l'économie informelle mahoraise. « L'économie informelle » englobe toutes les activités économiques non déclarées

Mayotte est géographiquement isolée, située à environ 8 000 km de la France métropolitaine, à près de deux heures d'avion du département français le plus proche (la Réunion), et avec des vols directs non quotidiens vers la France métropolitaine avant l'introduction des restrictions de vol actuelles. Son économie est fortement basée sur le secteur tertiaire - commerce, détail et services de base - avec une contribution économique moindre de l'agriculture (cultures de rente), de la pêche et du tourisme. Ce dernier est sous-

Les statistiques de productivité économique pour la deuxième vague de COVID-19 à Mayotte (T1 2021) ne sont pas encore disponibles ; par conséquent, l'impact économique n'est pas encore possible à quantifier.

L'économie de Mayotte se caractérise par quatre éléments structurels clés, qui ont façonné à la fois l'impact économique de la pandémie COVID-19 et continuent d'influencer la reprise depuis le premier confinement début 2020.

La première est la grande taille de

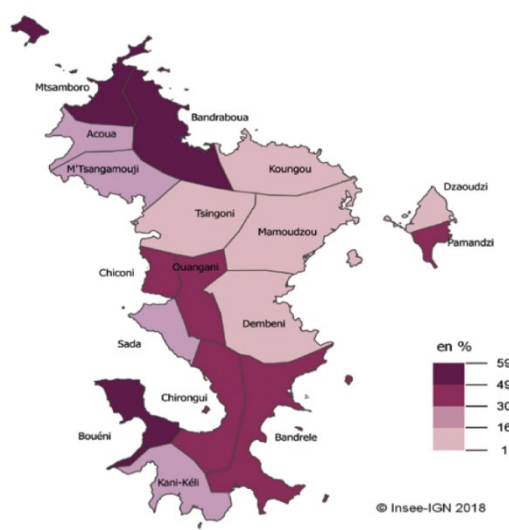
⁹ Eurostat regional yearbook, 2021 edition. Voir : <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/3217494/13389103/KS-HA-21%E2%80%911001-EN-N.pdf/1358b0d3-a9fe-2869-53a0-37b59b413ddd?t=1631182690503>

¹⁰ Comptes Économiques Rapides pour l'Outre-mer (CEROM). 2020. Nouvelle évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire à Mayotte. Voir : https://www.cerom-outremer.fr/IMG/pdf/note_cerom_mayotte.pdf

¹¹ Ibid.

et non réglementées, des services de rue (vendeurs de nourriture, salons de coiffure, par exemple) au recours à des employés non déclarés dans le secteur de la construction, en passant par l'exploitation de nombreuses petites entreprises - souvent familiales - non déclarées. Une étude de 2018 de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) basée sur des données de 2015 a révélé que deux tiers des entreprises mahoraises étaient de nature informelle. Les entreprises non enregistrées représentaient, selon les estimations, un quart de l'ensemble des entreprises de détail à Mayotte. Cependant, les entreprises informelles ne contribuaient qu'à 9 % de la valeur économique de toutes les entreprises (hors entreprises financières et agriculture).¹² Ce pourcentage varie entre les activités économiques spécifiques et également entre les communes de Mayotte. En général, l'économie informelle est plus importante dans les régions périphériques du nord et du sud de l'île principale, loin des principaux centres économiques de Mamoudzou et de Dzaoudzi (figure 6).

Figure 6 : Estimation de la contribution économique à la VAB de l'économie informelle à Mayotte, par commune, 2018



Source : INSEE

En conséquence, la compréhension de l'économie de Mayotte basée sur les statistiques officielles doit être considérée comme une image partielle, avec une économie informelle « cachée » fonctionnant en parallèle, bien que représentant une proportion beaucoup plus faible de la production économique totale.

La deuxième caractéristique est la dépendance de Mayotte au secteur public, c'est-à-dire aux services non-marchands tels que l'éducation, l'administration publique et la santé. Selon les personnes interrogées, l'importance du secteur public dans l'économie formelle mahoraise explique en partie sa résilience à la première vague de COVID-19 de mars-juin 2020. Le secteur public représente une part importante de l'activité économique, estimée à 51,4 % de la VAB (valeur ajoutée brute) en 2017.¹³ Cette contribution a permis d'amortir en partie l'impact global sur l'économie par rapport à la France métropolitaine, étant donné que les salaires des employés du secteur public - et des entrepreneurs du secteur privé associés - étaient protégés.¹⁴ En revanche, la pandémie a touché plus significativement les secteurs privés tels que les loisirs, l'hébergement, le tourisme (hôtels) et les transports....

¹² Daubrée, S. (2018) Enquête sur les entreprises mahoraises en 2015. De nombreuses entreprises informelles pour peu de richesse créée. Epsilon.insee.fr. Voir : <http://www.epsilon.insee.fr/jspui/handle/1/70854>

¹³ Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer (IEDOM) (2018) Rapport annuel 2017 de l'IEDOM - MAYOTTE. Voir : <https://www.iedom.fr/mayotte/publications/rapports-annuels/rapports-d-activite/article/rapport-annuel-2017-de-l-iedom-mayotte>

¹⁴ Association des CCI des Outre-Mer, 2020. Outre-Mer: l'Etat d'Urgence. Voir : <https://www.guyane.cci.fr/wp-content/uploads/2021/02/OUTRE-MER-L%C3%89TAT-D'URGENCE.pdf>

La troisième caractéristique est la place prépondérante des petites et micro-entreprises (employant moins de 10 personnes) dans l'économie de Mayotte, tant formelle qu'informelle. 95 % des entreprises ont moins de cinq employés.¹⁵ Bien qu'il ne s'agisse pas d'une caractéristique propre à Mayotte, les micro-entreprises peuvent être plus vulnérables à des événements exceptionnels, tels que la COVID-19, et aux perturbations de revenus qui en découlent, en raison notamment de leur stock et de leurs réserves financières plus limités par rapport aux grandes entreprises. La BGE (Boutique de Gestion), qui a interrogé 132 entreprises mahoraises au printemps 2020, a constaté que 68 % des entreprises ont dû fermer leurs portes depuis l'introduction des restrictions de fermeture (mars 2020). Au moment de l'enquête, 54 % ont déclaré rencontrer des difficultés financières en raison des restrictions. Ces chiffres sont similaires à ceux de l'enquête menée par la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte) en avril 2020. Sur les 621 entreprises qui ont répondu, 62 % ont dû mettre un terme à leurs activités à cause du confinement. Plus de la moitié avaient subi une perte de chiffre d'affaires de plus de 70 %.¹⁶

Figure 7 : Exportations (million €), 2019-2021

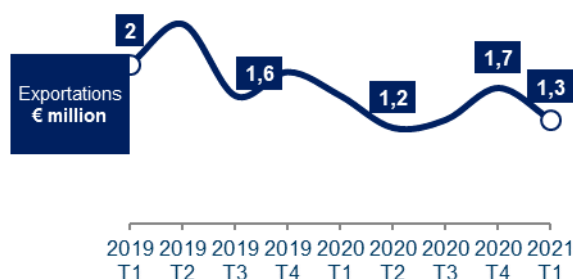
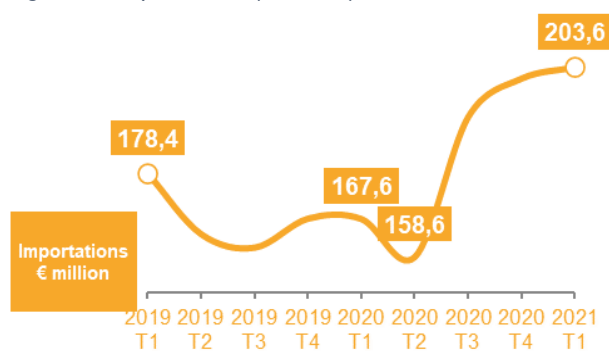


Figure 8 : Importations (million €) 2019-2021



Source : Ecorys, sur la base des données CEROM

Le quatrième trait distinctif est la faible productivité endogène de Mayotte en termes de biens et de produits de base. La base de production agricole et industrielle est relativement petite et généralement axée sur la subsistance, ce qui signifie que les revenus générés par les exportations sont modestes. En 2020, les principales exportations de Mayotte en valeur étaient les produits du tabac et les navires maritimes. Cependant, les recettes d'exportation sont faibles par rapport aux dépenses d'importation. Par conséquent, le déficit commercial était de 73 millions d'euros au T4 2020 (figures 7 et 8). Les exportations ont diminué de 43 % au T2 2020, par rapport au T2 2019.

Cette dynamique n'est pas inhabituelle pour les petites économies insulaires. Les principales importations de Mayotte sont les carburants et les denrées alimentaires, les produits de cuisson et de raffinage, et les produits carnés, suivis des produits de traitement des céréales et des produits amylacés.¹⁷ Selon les parties prenantes locales, les longues chaînes d'approvisionnement, l'isolement géographique relatif de Mayotte et la suppression des importations au T1-T2 2020 ont entraîné des perturbations dans l'approvisionnement en produits de première nécessité, tels que l'eau en bouteille et les aliments. Les transports aériens et maritimes ayant été perturbés par la COVID-19, les importations ont chuté au cours des deux premiers trimestres de 2020. Lors du premier confinement, un pont aérien a été mis en place avec la Réunion à l'aide d'avions militaires. L'économie de Mayotte est fortement dépendante du soutien financier de la France métropolitaine. Cependant, le déficit commercial de Mayotte - et le déficit budgétaire associé - est encore plus ancré par l'absence d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, qui pourrait

¹⁵ Orange.re. 2018. Une convention pour promouvoir l'entrepreneuriat au féminin. [en ligne] Voir :

<https://mayotte.orange.fr/actu/mayotte/une-convention-pour-promouvoir-l-entrepreneuriat-au-feminin.html>

¹⁶ Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer (IEDOM), 2020. L'impact économique immédiat de la crise sanitaire liée au COVID-19 à Mayotte. [online] IEDOM. Voir : <https://www.iedom.fr/mayotte/actualites/la-lettre-de-l-iedom/juillet-2020/actualites-economiques-locales/article/l-impact-economique-immediat-de-la-crise-sanitaire-liee-au-covid-19-a-mayotte>

¹⁷ Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects. 2021. Le Chiffre du commerce extérieur - Données Régionales. Voir : https://lekiosque.finances.gouv.fr/site_fr/regions/data_region_special.asp?lreg=249E

autrement générer de la valeur économique par le biais de services professionnels à haute valeur ajoutée, tels que les services financiers, juridiques ou informatiques.

ANALYSE SECTORIELLE

Les secteurs les plus touchés par la première vague de la pandémie de COVID-19 (mars à mai 2020) en termes d'impact sur la productivité économique sont la construction, l'hébergement et la restauration (y compris les restaurants et les entreprises orientées vers le tourisme), le transport aérien et maritime, le commerce de détail et les services aux entreprises. Le tableau 1 présente les résultats d'une étude du projet CEROM estimant l'impact de la pandémie COVID-19 sur Mayotte jusqu'en juin 2020. Le tableau présente les pertes économiques pour neuf secteurs économiques clés de Mayotte, ainsi que la contribution en points de pourcentage au PIB. Ces informations sont présentées pour deux périodes : de mars à mai 2020, incluant les mesures les plus restrictives, et en juin 2020, après l'assouplissement des restrictions. Cela permet de souligner l'impact de ces mesures sur l'activité économique de Mayotte.

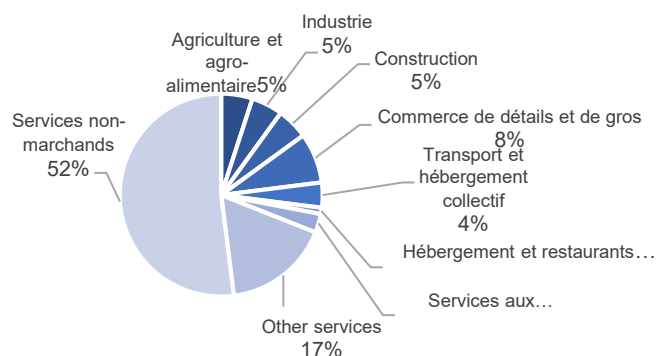
Tableau 1: Perte économique estimée pour les principaux secteurs économiques de Mayotte, 2020

Secteur	Pendant le confinement (Mars-Mai 2020)		Juin 2020	
	Perte économique (%)	Contribution au PIB (points de PIB)	Perte économique (%)	Contribution au PIB (points de PIB)
Agriculture et Agro-Alimentaire	-18	-1	-3	0
Industrie	-37	-2	-8	0
Construction	-90	-4	-31	-1
Commerce de gros et de détail	-54	-4	-16	-1
Transport	-59	-2	-27	-1
Hébergement et restaurants	-90	-2	-60	0
Services aux entreprises	-51	-2	-14	0
Autres services	-3	-1	-2	0
Services non-marchands	-14	-1	-2	-1
Total	-18	-18	-7	-7

Source : Ecorys sur la base des données CEROM

Note : La perte économique est calculée comme la variation de la valeur ajoutée brute des neuf secteurs. La variation de la VAB a été multipliée par la part du PIB pour estimer la contribution sectorielle à la perte de PIB.

Figure 9 : Contribution à la VAB par secteur, Mayotte, 2018



Source : Ecorys, sur la base des données de l'INSEE

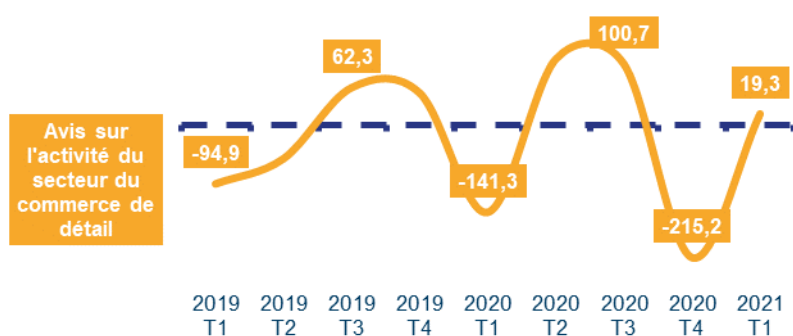
Comme indiqué dans le graphique, la contribution substantielle des services non marchands (c'est-à-dire le secteur public) à l'économie de Mayotte agit comme un « tampon » contre les impacts économiques négatifs globaux de la COVID-19. Après le secteur public, les « autres services » contribuent à 17 % de la VAB, le commerce de gros et de détail à 8 %, et la construction et l'agriculture à 5 % chacun (figure 9). Une enquête menée en avril 2020 auprès de 621

entreprises mahoraises par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) a révélé que 96 % des entreprises étaient affectées négativement par les restrictions COVID-19, les effets les plus largement ressentis dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration (100 %).

Commerce de détail

Le secteur du commerce de détail de l'économie formelle a été durement touché par la première vague de COVID-19, enregistrant une baisse d'activité de 54 % au cours de la première période de confinement (mars-mai 2020) par rapport au scénario contrefactuel sans COVID-19 (c'est-à-dire le maintien du statu quo), ce qui a contribué à près d'un quart du ralentissement économique total. La confiance s'est rapidement rétablie après l'assouplissement des mesures de la première vague, montrant un fort degré de résilience économique (c'est-à-dire la capacité de revenir à la stabilité) en 2020 (figure 10).¹⁸ De nombreux commerces de détail mahorais opèrent dans l'économie informelle et ne sont donc pas pris en compte dans les données.

Figure 10 : Avis sur l'activité du secteur du commerce de détail, Mayotte*



* Cette mesure montre la différence entre les opinions positives et négatives. Une valeur négative indique que le sentiment est généralement négatif. La ligne bleue pointillée indique l'absence d'opinion positive/négative nette (c'est-à-dire une opinion neutre).

Source : Ecoris sur la base des données CEROM

Les détaillants alimentaires n'auraient pas connu de difficultés financières importantes. Cependant, les témoignages recueillis lors des entretiens indiquent que les détaillants « non-essentiels » (par exemple, les magasins vendant des produits de luxe) ont été plus négativement affectés, de même que les magasins dont la vente de produits alimentaires constitue un revenu secondaire. Au cours du deuxième confinement lié à la COVID-19 (février à mars 2021), pour éviter des retards supplémentaires dans le secteur de la construction, certains

fournisseurs de ce secteur, comme les quincailleries, ont été autorisés à rester partiellement ouverts. Les impacts de la vague de COVID-19 du début de l'année 2021 pourraient être plus importants qu'en 2020, et ne sont pas encore totalement évidents.

Construction

Soumis à un arrêt complet de l'activité de construction, le secteur de la construction mahorais a connu une chute de 90 % de sa productivité économique de mars à mai 2020 par rapport au scénario contrefactuel sans COVID-19 (c'est-à-dire le scénario du statu quo), contribuant pour près d'un quart à la chute de 18 % de l'ensemble de l'économie.¹⁹ Toutefois, en juin 2020, l'activité s'était fortement redressée (tout en restant inférieure de 31 % à la normale).²⁰ Le rebond de l'activité de construction, malgré les longs délais contractuels dans le secteur, peut

¹⁸ Cherchem, O. and Rageot, F., 2020. L'impact économique immédiat de la crise sanitaire liée au COVID-19 à Mayotte. Voir : <http://www.epsilon.insee.fr:80/jspui/handle/1/129606>

¹⁹ Cherchem, O. and Rageot, F., 2020. L'impact économique immédiat de la crise sanitaire liée au COVID-19 à Mayotte. Voir : <http://www.epsilon.insee.fr:80/jspui/handle/1/129606>

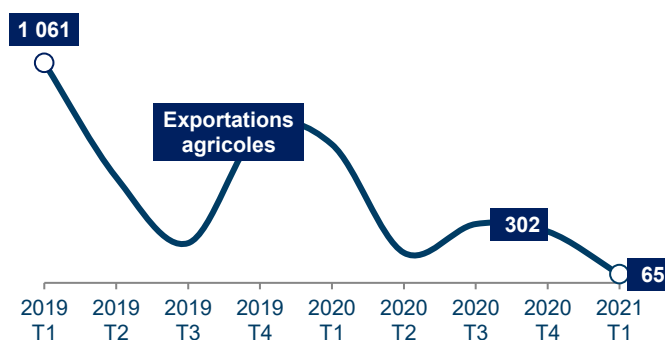
²⁰ Ibid.

s'expliquer par le fait que les projets en cours ont pu reprendre rapidement là où ils avaient été suspendus, après la levée des restrictions.

Agriculture (incluant la pêche)

L'impact de la crise sur la productivité des secteurs de l'agriculture et de la pêche a été plus limité que celui du commerce de détail ou de la construction, subissant une réduction de 18 % du PIB de 2019 à 2020.²¹ Les industries primaires - souvent de subsistance -, l'agriculture et la pêche ne dépendent pas autant des chaînes d'approvisionnement en amont, ce qui signifie que la production a pu reprendre. À l'inverse, le défi pour les entreprises agricoles de Mayotte résidait dans la perturbation en aval causée par la COVID-19, c'est-à-dire l'expédition vers les marchés d'outre-mer. Les exportations agricoles de Mayotte ont fortement chuté au deuxième trimestre 2020, mais il convient de noter qu'il en était de même en 2019, et que cela est largement dû à la variation saisonnière (figure 11). Les entreprises insulaires se sont révélées capables de s'adapter. Par exemple, les agriculteurs locaux ont réorienté leur production vers la restauration scolaire.²²

Figure 11 : Exportations agricoles (milliers d'€), 2019-2021



Source : Ecorys sur la base des données CEROM

Hébergements et restaurants

Avec le transport, l'hébergement (hôtels) et la restauration sont les principaux secteurs orientés vers le tourisme à Mayotte. Historiquement, l'industrie touristique de Mayotte a été sous-développée. Les hôtels et les restaurants emploient relativement peu de personnes et on estime qu'ils ne contribuent qu'à 1 % de la VAB. 61 800 touristes ont visité Mayotte en 2017, contre plus de 500 000 touristes à la Réunion la même année.²³ Cependant, le nombre de visiteurs n'avait cessé d'augmenter au cours des cinq années précédant la pandémie de COVID-19, et le tourisme de niche est considéré comme un important secteur stratégique de croissance future.²⁴

Au regard de la taille relativement modeste du secteur hôtelier, ainsi qu'en raison du nombre élevé de fonctionnaires et de policiers déployés sur l'île, les hôtels ont bien supporté la crise de la COVID-19. Cependant, les établissements de type « *bed and breakfast* », les entreprises de location de vacances et les restaurants ont été contraints de fermer entièrement pour respecter les mesures. Le secteur de l'hébergement et de la restauration a subi une perte de productivité économique de 90 % lors du premier confinement en raison de l'arrêt de l'activité et du transport aérien et de 60 % en juin 2020 (tableau 2).

²¹ CEROM (Septembre 2020) Nouvelle évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire à Mayotte. Voir : https://www.cerom-outremer.fr/IMG/pdf/note_cerom_mayotte.pdf

²² Informations tirées des entretiens avec les parties prenantes

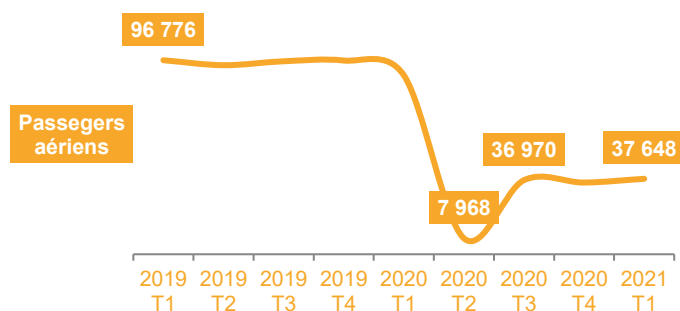
²³ Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer (IEDOM) (2018) Rapport annuel 2017 de l'IEDOM - MAYOTTE. Voir : <https://www.iedom.fr/mayotte/publications/rapports-annuels/rapports-d-activite/article/rapport-annuel-2017-de-l-iedom-mayotte>

²⁴ Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer (IEDOM) (2018) Rapport annuel 2017 de l'IEDOM - MAYOTTE. Voir : <https://www.iedom.fr/mayotte/publications/rapports-annuels/rapports-d-activite/article/rapport-annuel-2017-de-l-iedom-mayotte>

Transport

Le secteur des transports de Mayotte - tant le transport aérien que le transport maritime - a été considérablement affecté au cours de la première période de confinement (mars-mai 2020). La productivité du secteur des transports a chuté de 59 % à Mayotte au cours de la période de confinement de mars à mai 2020.²⁵ Le nombre de passagers aériens a fortement chuté, passant de 89 330 au premier trimestre à 7 968 au deuxième trimestre 2020 (figure 12). Six opérateurs aériens desservent l'aéroport international Dzaoudzi-Pamandzi de Mayotte, dont deux - Air Austral et Corsair International - assurent des liaisons avec Paris. Une compagnie aérienne est basée à Mayotte : EWA Air, une filiale du groupe Air Austral. Toutes les compagnies aériennes ont dû réduire la fréquence de leurs vols ou en annuler, ce qui a pesé sur leur chiffre d'affaires. Par exemple, Air Austral, qui comptait environ 1 100 employés, a dû réduire son personnel de 15 à 20 % en fonction des plans de départ volontaire.

Figure 12 : Passagers aériens, Mayotte, 2019-2021



Source : Ecorys, sur la base des données CEROM

De même, le volume du transport maritime (expédition) a été réduit, en raison notamment de la perturbation des chaînes d'approvisionnement à l'étranger, ce qui a affecté à la fois les passagers et le fret. Le fonctionnement quotidien du port de commerce de Longoni a été perturbé, ce qui a eu un effet domino sur le secteur du transport maritime à Mayotte. En effet, la société Ida Nel, qui gère le port, a dû adapter ses horaires d'ouverture pendant la période de confinement (fonctionnement uniquement par demi-journées). Par conséquent, il est devenu de plus en plus difficile pour les clients et les transitaires d'accomplir les formalités administratives nécessaires pour expédier les conteneurs à temps. En outre, les effectifs ont été réduits.²⁶

3. IMPACTS SOCIAUX DE LA CRISE DE LA COVID-19

La pandémie de COVID-19 a eu un impact social significatif à Mayotte, en participant à l'accroissement des inégalités sociales déjà bien ancrées et en accentuant les disparités entre les migrants non enregistrés et les citoyens enregistrés. Elle a aussi indirectement exacerbé la migration irrégulière et perturbé l'éducation.

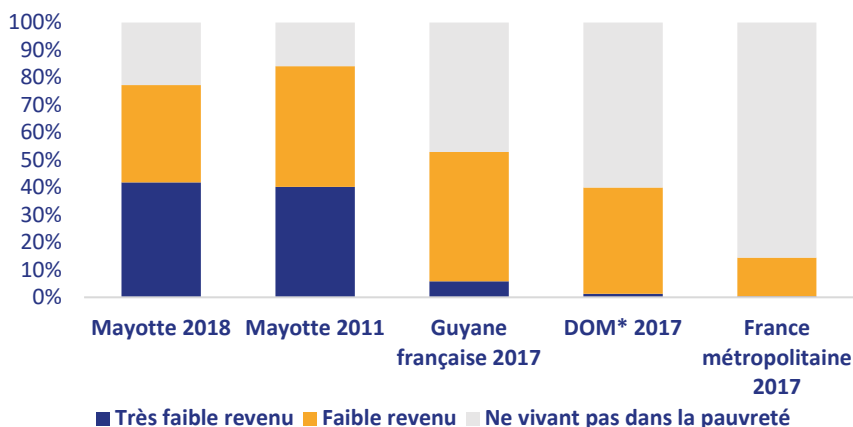
De la même manière que pour les impacts économiques, les caractéristiques sociales préexistantes de Mayotte ont à la fois façonné et été façonnées par la pandémie de COVID-19. Mayotte a un certain nombre de défis sociaux permanents liés à la migration, la pauvreté, la disparité des revenus, le chômage et l'éducation. Ces caractéristiques sont intrinsèquement liées à la géographie et aux infrastructures de Mayotte.

²⁵ Observatoire économique de Mayotte (2020) Plan de relance économique pour Mayotte - Plan de continuité et de reprises des activités économiques. Voir : <https://www.adim-mayotte.fr/uploads//ADIM-Plan-Relance2020-OK%20A4.pdf>

²⁶ Mayotte Hebdo (2020) La crise du Covid n'a pas arrangé les affaires du port de Mayotte. Voir : <https://www.mayottehebdo.com/actualite/economie/la-crise-du-covid-n-a-pas-arrange-les-affaires-du-port-de-mayotte>

Mayotte étant le département le moins prospère de France, 77 % de la population mahoraise vivait sous le seuil de pauvreté national en 2018 (Figure 13).²⁷ En comparaison, le taux de pauvreté était de 53 % en Guyane, la région ultrapériphérique française la moins prospère après Mayotte (2017). La pauvreté et la privation sociale à Mayotte sont liées à des déterminants tels que des risques épidémiologiques élevés, dans des conditions insalubres en climat tropical, et la qualité des infrastructures. Les problèmes

Figure 13 : Incidence de la pauvreté ; Mayotte et autres territoires



*DOM = département d'outre-mer
Source : Ecorys sur la base des données de

liés à cette dernière comprennent la collecte et le traitement inefficaces des déchets, ainsi que des infrastructures de logement de mauvaise qualité. La privation sociale rend l'endigement de la COVID-19 plus difficile à Mayotte.

Le fait qu'il s'agisse d'un département français situé dans le canal du Mozambique - riche par rapport à certains États africains environnants - fait de Mayotte une destination attrayante pour de nombreux citoyens de l'Union des Comores, qui constituent une part importante de la population non déclarée de Mayotte. Mayotte est considérée comme un point d'entrée potentiel dans l'UE, tant pour les demandeurs d'asile que pour les migrants économiques, dont beaucoup ne parlent pas français.²⁸ Cela a suscité des protestations de la part des résidents au fil des ans. L'arrivée de nombreuses femmes enceintes a également entraîné un taux de natalité considérablement plus élevé, soit 40 naissances pour 1 000 personnes, contre 12,5 pour 1 000 en France métropolitaine.²⁹ Cela signifie que la démographie de Mayotte est également fortement orientée vers les jeunes ; la moitié des habitants ont moins de 18 ans (et sont plus susceptibles d'être porteurs asymptomatiques de la COVID-19). Depuis le début de la pandémie de COVID-19, la migration a encore augmenté. Le 11 février 2021, le gouvernement français a annoncé qu'il avait également déployé trois patrouilleurs pour lutter contre la migration irrégulière.³⁰

La répartition des richesses au sein de la société mahoraise est polarisée. La pandémie de COVID-19 a encore accentué la disparité des revenus à Mayotte entre les personnes de l'économie informelle - souvent des migrants irréguliers ou non enregistrés - et les parties formelles de l'économie, qui sont plus souvent des citoyens enregistrés. Comme l'a noté une personne interrogée, Mayotte peut être considérée comme ayant deux économies distinctes : l'une formelle, supervisée par la France via l'administration régionale, et l'autre informelle.

La population enregistrée de Mayotte, souvent employée dans le secteur public, avait généralement continué à percevoir des revenus à partir de mars 2020, date à laquelle les mesures COVID-19 ont été introduites pour la première fois, que ce soit par le biais du travail journalier (pour l'administration régionale) ou des prestations d'aide sociale de l'État. La population non enregistrée - qui opère souvent dans l'économie informelle - a été plus exposée aux impacts économiques de la COVID-19. Les entretiens locaux indiquent que ces difficultés ont entraîné une

²⁷ Merceron, S. (2018) Les inégalités de niveau de vie se sont creusées - Insee Analyses Mayotte - 25. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4622454>

²⁸ France 24. 2019. Focus - Europe via the Indian Ocean? New wave of illegal immigration hits France's Mayotte. [en ligne] Voir : <<https://www.france24.com/en/20191022-europe-via-the-indian-ocean-new-wave-of-illegal-immigration-hits-france-s-mayotte>>.

²⁹ Cour des comptes. 2020. Centre hospitalier de Mayotte (CHM) - Exercices 2015 et suivants. Voir : <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/centre-hospitalier-de-mayotte-chm-exercices-2015-et-suivants>

³⁰ interieur.gouv.fr (2021) Gérald Darmanin et Sébastien Lecornu annoncent le renforcement du dispositif sécuritaire à Mayotte et au large de ses frontières. Voir : <https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministre/Communiqués-du-ministre/Gerald-Darmanin-et-Sébastien-Lecornu-annoncent-le-renforcement-du-dispositif-sécuritaire-a-Mayotte-et-au-large-de-ses-frontieres>

hausse de la criminalité. Les personnes interrogées indiquent que des individus ont été contraints de commettre des vols pour pouvoir manger, malgré la mobilisation des associations et des bénévoles pour distribuer de l'aide alimentaire et des bons d'alimentation. L'accès limité à l'eau potable a également rendu plus difficile l'adhésion des résidents aux protocoles de distanciation sociale, car ils ont parfois jugé nécessaire de se déplacer plus loin pour trouver de l'eau potable (par exemple, lorsque les magasins locaux n'ont plus d'eau à vendre).

Par conséquent, en raison d'une variété de facteurs interdépendants, la COVID-19 a approfondi les divisions sociales et la polarisation économique à Mayotte. Le 25 janvier 2021, le ministre français de l'Outre-mer a déployé deux pelotons de gendarmes supplémentaires en réponse à une recrudescence de la criminalité fin janvier 2021. Les divisions sociales auraient été aggravées par des tensions avec les immigrants d'Anjouan, une île des Comores.³¹ Des agents de police supplémentaires ont été envoyés en mars.³² La criminalité enregistrée à Mayotte a augmenté de 5,6 % de 2019 à 2020, et a été particulièrement marquée par les violences physiques liées aux vols, qui ont augmenté d'environ 50 %.³³ Dix meurtres ont été signalés en 2020, contre huit en 2019.

Chômage et éducation

Mayotte fait face à un chômage structurel de longue durée, avec un niveau de chômage officiel de 27,6 % (en 2020), comme le montre l'infographie au début de cette fiche, contre 7,8 % en France métropolitaine.³⁴ Cela représente une amélioration globale depuis 2019, où le taux de chômage à Mayotte était de 29,8 %. Toutefois, si l'on tient compte du nombre de résidents sans papiers travaillant dans l'économie informelle, les pourcentages officiels pour toutes les années sont probablement sous-estimés. La principale cause du chômage régional est un manque à long terme d'opportunités d'emploi à Mayotte. Les preuves fournies par les parties prenantes locales interrogées indiquent que chaque année, jusqu'à 5 000 personnes (principalement des jeunes) sont à la recherche d'un emploi à Mayotte, mais l'ensemble de l'économie ne peut offrir qu'environ 1 500 offres d'emploi (c'est-à-dire des emplois annoncés) par an.³⁵ Le taux de chômage des jeunes en 2020 était de 55,4 %, contre 20,2 % en France métropolitaine et une moyenne européenne de 16,8 %. Les taux de chômage de longue durée ont vraisemblablement diminué par rapport à 2019,³⁶ pour atteindre 23,4 % en 2020, ce qui est toutefois toujours supérieur à la moyenne nationale (3 %) et à la moyenne de l'UE27 (2,5 %).³⁷

Cette pénurie est encore exacerbée par une inadéquation des compétences et le faible niveau d'éducation de nombreux résidents, ce qui a une corrélation directe avec la pauvreté. Le taux de pauvreté est de 92 % pour les ménages dont le principal soutien n'a pas atteint le niveau d'études secondaires (diplôme).³⁸ Il est donc plus difficile pour les individus de payer les frais d'inscription à l'enseignement supérieur, même si Mayotte possède une université - le Centre universitaire de Mayotte. Les employeurs mahorais peuvent avoir du mal à pourvoir des emplois moyennement et hautement qualifiés, comme dans l'industrie mécanique ou maritime, où des qualifications de niveau diplôme secondaire (ou supérieur) sont nécessaires. Dans le même temps, de nombreux jeunes choisissent de quitter Mayotte pour s'installer en France métropolitaine à la recherche d'un emploi.³⁹ Il arrive souvent que des offres d'emploi soient publiées pendant deux ou trois mois d'affilée sans être pourvues, ce qui indique clairement

³¹ The Limited Times (25 janvier 2021) Mayotte: three people killed with knives, including two teenagers. Voir : https://newsrmd.com/tech/2021-01-25-%0A---mayotte--three-people-killed-with-knives--including-two-teenagers%0A--.S1eTvD_31u.html

³² Imazpress (Février 2021) Mayotte : 20 nouveaux policiers déployés d'ici à mars, 11 février 2021. Voir : <https://www.ipreunion.com/outre-mer/reportage/2021/02/11/dispositif-securitaire-a-mayotte-20-nouveaux-policiers-deployes-d-ici-a-mars.130909.html>

³³ franceinfo (2021) Délinquance: les vols avec violence explosent, 26/02/2021. Voir :

<https://la1ere.francetvinfo.fr/mayotte/delinquance-les-vols-avec-violence-explosent-945130.html>

³⁴ Eurostat (2019) Working age (15-74 years) population employment statistics; LFST_R_LFU3RT.

³⁵ Interview with the Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte (CCI)

³⁶ Eurostat marks these numbers as "low reliability" for Mayotte.

³⁷ Eurostat (code: [lfst_r_lfu2ltu]), Long-term unemployment (12 months and more) by sex, age, educational attainment level and NUTS 2 regions (%), Percentage of population in the labour force.

³⁸ Merceron, S. (2018) Les inégalités de niveau de vie se sont creusées - Insee Analyses Mayotte - 25. Voir :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4622454>

³⁹ INSEE (2021) People from the Antilles, French Guiana and Mayotte commonly leave the region of their birth, unlike those from Réunion. Voir : <https://www.insee.fr/en/statistiques/5412233>

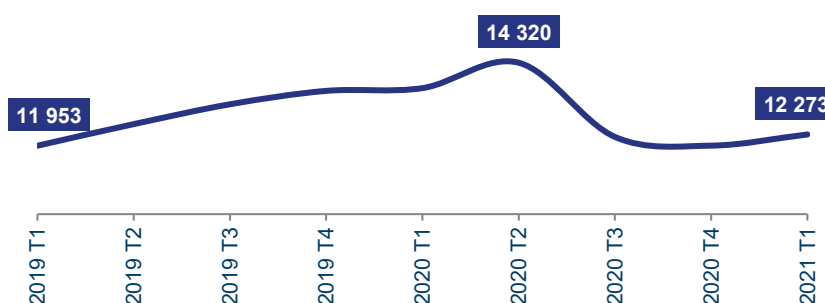
que le marché du travail est sous-qualifié. Le début de la première vague de COVID-19, début 2020, a entraîné le licenciement de certains salariés, notamment dans le secteur de l'hébergement et de la restauration. 29 % des entreprises interrogées par la Chambre de commerce et d'industrie de Mayotte en mars-avril 2020 ont indiqué que des employés avaient été licenciés ou avaient réduit leur temps de travail.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Mayotte a augmenté régulièrement en 2019, mais a atteint un pic de 14 320 au T2 2020. Au T3 2020, avec la reprise d'une certaine activité économique, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits a quelque peu diminué, mais cette tendance positive ne s'est pas poursuivie sur le reste de l'année, les performances économiques restant limitées (figure 14).

L'État a mis en place différentes mesures pour aider les entreprises à faire face à cette crise, comme le chômage partiel, les prêts garantis par l'État, un fonds de solidarité pour les petites entreprises, etc. Pour le secteur privé, ces mesures étatiques ont permis d'amortir le chômage. Les employeurs ont utilisé le dispositif de chômage partiel pour réduire leurs effectifs : au 28 avril 2020, 9 900 salariés appartenant à 1 100 entreprises étaient concernés à

Mayotte. Le dispositif de chômage partiel vise à limiter au maximum les licenciements. Toutefois, comme indiqué précédemment, ces dispositifs de soutien ne sont d'aucune aide pour les entreprises de l'économie informelle non déclarées.

Figure 14 : Demandeurs d'emploi enregistrés à la fin de chaque mois à Pôle emploi, Mayotte, T1 2019 – T1 2021



Source : Ecorys, sur la base des données de Pôle emploi

Par secteur, les demandes d'aide sociale au chômage ont été les plus élevées dans la construction et le commerce de détail pendant le confinement de la première vague COVID-19 (mars-mai 2020) (tableau 2). Après l'assouplissement des mesures strictes, les demandes ont persisté dans les secteurs du transport et de l'hébergement. Cela s'explique très probablement par les mesures de distanciation sociale en cours dans les restaurants, associées à la réduction continue du nombre de touristes et de voyageurs (transport et hébergement).

Tableau 2 : Demandes d'aide sociale au titre du chômage partiel par secteur (mars 2020-avril 2021)

	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Août	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr
Agriculture et agro-alimentaire	210	355	330	230	150	130	45	25	15	15	25	65	35	0
Industrie	385	380	250	60	40	20	15	10	0	0	0	40	30	0
Construction	1900	2400	1405	545	330	235	210	115	70	35	50	120	110	20
Commerce de gros et de détail	995	1385	1040	260	125	70	40	25	20	20	35	350	295	0
Transport	560	825	810	510	425	365	330	315	300	255	165	405	355	0
Hébergement et alimentation	660	790	800	600	430	335	335	235	225	215	315	515	440	120
Services aux entreprises	815	1140	990	540	270	225	160	130	115	80	80	425	285	15
Autres services	385	490	385	120	65	30	75	0	0	0	0	50	40	0
Services non-marchands	725	1250	990	390	275	135	80	35	25	20	25	465	325	10
Total	6635	9015	7000	3255	2110	1545	1290	890	770	640	695	2435	1915	165

Source : Ecorys, sur la base des données de la Dares

La COVID-19 a également eu un effet perturbateur sur l'enseignement scolaire à Mayotte, en raison des fermetures d'écoles. Les établissements scolaires de Mayotte ont été fermés de mars à mai 2020, puis à nouveau le 6 février 2021 pour une période de 5 semaines. Cela pose un risque potentiel à long terme à Mayotte, étant donné que les taux d'abandon scolaire sont élevés - entre 15 et 25 % selon les rapports.^{40 41} Le défi reste de s'assurer que les jeunes se réengagent dans une éducation à temps plein lorsque les restrictions sont levées.

4. RÉPONSES POLITIQUES POUR LUTTER CONTRE LES EFFETS DE LA CRISE

APERÇU

Comme mentionné précédemment, Mayotte est la région ultrapériphérique la moins prospère de France, avec un PIB par habitant très faible et des niveaux de pauvreté et de chômage très élevés.⁴² Bien que la première vague de la pandémie n'ait pas touché Mayotte aussi durement que la France métropolitaine, la deuxième vague - qui s'est atténuée à partir de juillet 2021 - devrait avoir un impact économique et social beaucoup plus important et à plus long terme. La région est déjà confrontée à des défis majeurs causés par la COVID-19. Par conséquent, des fonds européens, nationaux et régionaux ont été mobilisés pour aider la situation locale.

L'UE a mobilisé un certain nombre d'outils et de sources de financement pour aider Mayotte à surmonter les défis sociaux et économiques engendrés par la pandémie. L'Initiative d'investissement dans la lutte contre le coronavirus (*Coronavirus Response Investment Initiative*, CRII) et l'Initiative d'investissement dans la lutte contre le coronavirus Plus (*Coronavirus Response Investment Initiative Plus*, CRII+) ont permis d'utiliser les ressources existantes inutilisées et de les réorienter là où elles étaient le plus nécessaires. En outre, le paquet d'aide à la relance pour la cohésion et les territoires de l'Europe (REACT-UE) a alloué plus de 105 millions d'euros à Mayotte - 85 millions d'euros du Fonds européen de développement régional et 20 millions d'euros du Fonds social européen - afin de réparer les dommages causés par la pandémie dans la région et d'amorcer une relance économique et écologique numérique et résiliente.

Le mécanisme de relance et de résilience de l'UE (RRF) est un outil essentiel pour soutenir le redressement. Dans ce contexte, la France a élaboré le PNRR (Plan National de Relance et de Résilience - *the National Recovery and Resilience Plan 2021-2026*), qui définit neuf priorités d'investissement destinées à orienter la relance à moyen terme.⁴³ En juin 2021, la Commission européenne a adopté une évaluation positive du plan français, indiquant que le mécanisme de redressement et de résilience fournira 39,4 milliards d'euros de subventions à la France au cours des cinq prochaines années.

Dans le même temps, au niveau national, le plan France Relance, d'un montant de 100 milliards d'euros, comprend 1,5 milliard d'euros pour l'outre-mer. Il s'agit du plan national le plus important de l'Union européenne en proportion du PIB national. En mai 2021, 269 millions d'euros ont été envoyés à Mayotte dans le cadre du plan France Relance pour soutenir les mesures économiques et sociales contre l'épreuve sanitaire sans précédent.

MESURES DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE

⁴⁰ Les données statistiques sur les impacts de COVID-19 sur l'éducation à Mayotte ne sont pas disponibles.

⁴¹ L'Express (22 April 2020) COVID-19: in Overseas France, a much higher school dropout rate than in metropolitan France. Voir : https://www.lexpress.fr/actualite/societe/covid-19-en-outre-mer-un-taux-de-decrochage-scolaire-bien-plus-eleve-qu-en-metropole_2124338.html

⁴² En 2019, Mayotte se classait presque au dernier rang de la liste des régions NUTS-2 avec un PIB régional (en millions de SPA) de 2 426, en dessous de toutes les autres RUP.

⁴³ Gouvernement français (2021) Plan National de Relance et de Résilience. Voir : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/PNRR%20Francais.pdf

L'UE a soutenu Mayotte par le biais des initiatives CRII (*Coronavirus Response Investment Initiative*) et CRII+ (*Coronavirus Response Investment Initiative Plus*) en augmentant les allocations de fonds par le biais du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du Fonds social européen (FSE) pour soutenir les entreprises, principalement dans le domaine de l'efficacité énergétique.⁴⁴ Plusieurs mesures économiques ont également été introduites aux niveaux national et régional. Au niveau national, les mesures suivantes ont été mises en œuvre :

- **Fonds National de Solidarité** : Ce fonds a apporté un soutien financier aux PME, travailleurs indépendants et micro-entrepreneurs de France (y compris Mayotte), tous secteurs confondus, qui ont été particulièrement touchés par les conséquences économiques de la crise de la COVID-19. Cette aide est accordée sous la forme d'un versement mensuel direct de 1 500 € par entreprise. Les entreprises qui ont connu une réduction de leur chiffre d'affaires de plus de 80 % entre le 15 mars et le 15 avril par rapport à la même période en 2019 sont éligibles au soutien de ce premier volet. En novembre 2020, 20 132 demandeurs à Mayotte ont bénéficié de ce fonds, pour un montant total de 32,4 millions d'euros.⁴⁵ Le deuxième volet du fonds cible les hôtels, cafés et entreprises de restauration, de tourisme, d'événementiel, de sport, de culture et d'activités connexes. Les entreprises qui ont subi une très forte baisse d'activité pourraient bénéficier d'un soutien accru de la part du gouvernement. Celles qui comptent jusqu'à 20 employés et dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 2 millions d'euros sont éligibles. L'aide financière versée dans le cadre de la deuxième phase peut atteindre 15 000 euros. Au total, les deux phases ont permis de verser environ 103,6 millions d'euros à 6 198 entreprises de Mayotte dans le cadre du Fonds National de Solidarité.⁴⁶
- **Report des paiements d'impôts et de cotisations sociales** : Le gouvernement français a donné aux entreprises la possibilité de reporter le paiement de l'impôt et des autres charges sociales. Les entreprises peuvent demander une remise ou un report du paiement de leurs impôts sans pénalité lors du règlement de leur prochaine échéance d'impôts directs. Les entreprises peuvent également reporter partiellement ou entièrement les cotisations salariales sans pénalité. Au total, 35,9 millions d'euros de reports de cotisations sociales ont bénéficié à 579 entreprises, tandis que 36 entreprises ont bénéficié de reports de paiement d'impôts, pour un montant de 1,7 million d'euros à Mayotte.⁴⁷
- Le gouvernement français a également soutenu la **formation professionnelle** de 72 entreprises, au profit de 518 salariés placés en activité partielle pour investir dans les compétences et préparer la reprise, soit un investissement de 342 600 euros.

Parallèlement, le gouvernement régional a également mis en place des mesures spécifiques à Mayotte pour soutenir l'économie. Il s'agit notamment des mesures suivantes :

- **La Cellule d'Urgence** : En collaboration avec le gouvernement national, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) a créé une cellule d'urgence, initialement en 2018, à la suite d'une crise sociale locale. Cette cellule a été activée le jour du premier confinement en 2020 avec pour objectif d'informer les entreprises en difficulté sur les dispositifs d'aide mis en place par l'État, les banques et la région face à la pandémie, ainsi que de mesurer l'impact de la crise sur le milieu entrepreneurial local. Elle est composée de 10 conseillers de la CCI mahoraise qui ont été mobilisés à temps plein. La cellule sera en place jusqu'en juin 2021.⁴⁸ La cellule accompagne les entreprises principalement par l'octroi de Prêt d'honneur (voir point suivant).

⁴⁴ Coronavirus Dashboard: EU Cohesion Policy response to the crisis. Voir :

<https://cohesiondata.ec.europa.eu/stories/s/CORONAVIRUS-DASHBOARD-COHESION-POLICY-RESPONSE/4e2z-pw8r/>

⁴⁵ Plan de Relance Économique pour Mayotte. Voir : <https://www.adim-mayotte.fr/uploads//ADIM-Plan-Relance2020-OK%20A4.pdf>

⁴⁶ Mesures de soutien aux entreprises. Voir : <https://www.mayotte.gouv.fr/Politiques-publiques/Sante/CORONAVIRUS-COVID-19/Mesures-de-soutien-aux-entreprises/Mesures-de-soutien-aux-entreprises>

⁴⁷ L'État soutient les entreprises mahoraises. Voir : <https://www.mayotte.gouv.fr/Politiques-publiques/Sante/CORONAVIRUS-COVID-19/Mesures-de-soutien-aux-entreprises/L-Etat-soutient-les-entreprises-mahoraises>

⁴⁸ PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE POUR MAYOTTE. Voir : <https://www.adim-mayotte.fr/uploads//ADIM-Plan-Relance2020-OK%20A4.pdf>

- **Prêt d'honneur d'urgence COVID-19** : Le gouvernement régional a également créé des prêts accordés principalement par la Cellule d'Urgence. Ce programme de prêts vise à soutenir financièrement les PME et micro-entreprises locales qui rencontrent des problèmes de liquidités en raison des mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19. Cette mesure de soutien consiste en des prêts à taux zéro, d'une valeur maximale de 50 000 € et d'une période de remboursement maximale de 10 ans.⁴⁹ Au total, 113 prêts ont été accordés, pour un montant de 3,1 millions d'euros.
- **Fonds de solidarité régionale** : Un fonds de solidarité régionale a également été mis en place pour les micro-entreprises, les indépendants et les micro-entrepreneurs dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1 million d'euros. Les entreprises de 10 salariés maximum dont l'activité a été directement impactée par la pandémie ont pu bénéficier d'une aide de 1 000 €. Dans le cadre de ce fonds régional, 1 767 versements ont été effectués.⁵⁰
- **Douka 2.0** : Le projet Douka 2.0 a été lancé par la CCI pour stimuler la consommation et maintenir l'activité économique de 250 "doukas" (le nom des très petits commerces locaux/épicerie) en soutenant leur modernisation et leur numérisation.⁵¹

MESURES DANS LE SECTEUR DU TRAVAIL ET DANS LE SECTEUR SOCIAL

Comme décrit dans la section précédente, l'impact de la pandémie sur la structure sociale de Mayotte a été dramatique. Les nombreux défis auxquels elle était déjà confrontée avant la pandémie, liés à son taux de chômage élevé, à l'inadéquation des compétences et à la pauvreté générale, ont été exacerbés en 2020.

Au niveau de l'UE, le paquet REACT-EU comprend 20 millions d'euros du Fonds social européen (FSE). Ses actions porteront sur des actions d'accompagnement individualisé ou intensif des publics fragiles vers l'emploi, la création ou la reprise d'entreprise, et sur le développement des compétences humaines. En particulier, les actions porteront sur l'accompagnement des efforts d'investissement réalisés dans le cadre de la relance et des transitions écologique et numérique, ainsi que sur l'identification et la mise en place d'un parcours pour les personnes les plus vulnérables à l'impact de la crise sanitaire.

Au niveau national, les mesures suivantes ont été prévues pour lutter contre le chômage des jeunes et fournir un soutien communautaire :

- Le programme national d'incitation **1 Jeune 1 Solution** a été créé pour soutenir l'emploi des jeunes. Cette mesure offre des incitations au secteur privé sous la forme de subventions de 4 000 € aux entreprises qui embauchent des jeunes ou proposent des apprentissages. Cette mesure permet également de dispenser des formations aux jeunes. Plus de 426 jeunes mahorais ont bénéficié du plan 1 Jeune, 1 Solution. En 2020, 68 primes à l'embauche d'un montant de 4 000 € ont été versées, 100 contrats d'apprentissage et 258 emplois aidés ont été financés par le plan France Relance.
- La mesure **Activité Partielle** a été lancée au niveau national et a permis aux entreprises, qui étaient confrontées à une réduction durable de leurs activités économiques, de réduire temporairement les heures de travail de leurs employés. Pendant la réduction du temps de travail, les employeurs recevront une indemnité pour les heures non travaillées. Cette indemnité équivaut au maximum à 70 % du salaire versé aux employés placés en situation d'emploi partiel de longue durée. En mars 2021, trois millions d'heures ont été indemnisées par ce dispositif, pour un montant total de 25 millions d'euros, au bénéfice de 17 406 salariés à Mayotte.⁵²

⁴⁹ Règlement Prêt d'Honneur d'Urgence Covid-19. Voir : <https://www.mayotte.cci.fr/content/uploads/2020/04/R%C3%A8glement-Pr%C3%AAt-dhonneur-durgence-Covid-19.pdf>

⁵⁰ PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE POUR MAYOTTE. Voir : <https://www.adim-mayotte.fr/uploads//ADIM-Plan-Relance2020-OK%20A4.pdf>

⁵¹ Entretien avec la CCI de Mayotte

⁵² Mesures de soutien aux entreprises. Voir : <https://www.mayotte.gouv.fr/Politiques-publiques/Sante/CORONAVIRUS-COVID-19/Mesures-de-soutien-aux-entreprises>

- **Un octroi de 12 millions d'euros** pour le soutien aux collectivités, dont 6,1 millions d'euros pour financer les investissements des municipalités locales.
- Le **statut d'auto-entrepreneur** : Ce régime national permet aux auto-entrepreneurs de bénéficier de droits sociaux, d'un accès aux aides publiques en cas de crise, ainsi que de cotisations pour la retraite. Ce régime a été adopté à Mayotte en mai 2021 ; il devrait bénéficier à 10 000 auto-entrepreneurs et 6 000 entreprises informelles.⁵³ Par ailleurs, le régime micro-social des travailleurs sera adapté aux spécificités de Mayotte. Les taux de cotisations sociales appliqués à ces micro-entreprises seront différents de ceux applicables en métropole. La mesure concerne les très petites entreprises sans salarié - créées à compter du 1er avril 2020 et dont les seuils de recettes ne dépassent pas 176 200 € pour la vente de marchandises, et 72 500 € pour les activités de prestations de services au titre des bénéficiaires industriels et commerciaux - et les professionnels libéraux au titre des bénéficiaires non commerciaux.⁵⁴

En outre, les ministres français de l'Outre-mer et des Solidarités et de la Santé ont annoncé des mesures supplémentaires visant spécifiquement la crise alimentaire. Comme indiqué précédemment, la pauvreté généralisée a entraîné une crise de la faim, pour laquelle des mesures spécifiques ont été mises en œuvre pour fournir de la nourriture. Celles-ci comprennent :

- La mise en place d'un soutien d'urgence à l'aide alimentaire pour aider les personnes dans le besoin à Mayotte. Un montant de 1,6 million d'euros a été déployé pendant trois mois, à partir de février 2021, sous la forme de chèques alimentaires d'urgence pour environ 13 300 familles à Mayotte. La distribution de ces chèques alimentaires d'urgence est confiée à la région de Mayotte en coordination avec les collectivités locales et les associations présentes sur le territoire. En moyenne, les familles recevront une aide de 40 € par mois pendant ces trois mois.⁵⁵
- Plus spécifiquement, le gouvernement français et la commune de M'tsamboro ont signé une convention de partenariat relative à la distribution de bons alimentaires exceptionnels. La convention signée avec les mairies a porté la valeur des bons à 500 €, permettant aux plus démunis de bénéficier de cette aide exclusivement pendant la période de confinement.⁵⁶ Une convention similaire a également été signée pour la commune de Dzaoudzi-Labattoir.⁵⁷

RÉFLEXIONS SUR LES MESURES⁵⁸

Comme pour les autres RUP, il est encore difficile d'évaluer pleinement l'efficacité des mesures. Sur la base des informations disponibles et des entretiens, la majorité des mesures étaient pertinentes dans le contexte des défis auxquels la région a été confrontée. La mobilisation rapide des mesures en réponse à la pandémie a été appréciée par l'ensemble des parties prenantes. Le régime d'activité partielle a particulièrement contribué à minimiser les licenciements dans la région. De manière générale, les mesures mises en œuvre aux niveaux régional, national et européen, telles que les « prêts d'honneur », les prêts PGE et le Fonds de solidarité nationale, ainsi que REACT-EU, ont toutes été décrites comme efficaces pour aider de nombreuses entreprises éligibles à éviter la faillite et à survivre à la crise.

⁵³ Caisse de sécurité sociale de Mayotte (estimation INSEE 2017). Voir : <https://www.csm.fr/page/auto-entrepreneur>

⁵⁴ Mise en place du statut auto-entrepreneur à Mayotte. Voir : <https://www.mayotte.gouv.fr/Actualites/Actualites/Mise-en-place-du-statut-auto-entrepreneur-a-Mayotte>

⁵⁵ Sébastien Lecornu et Olivier Veran annoncent un soutien de 1,6 million d'euros pour l'aide alimentaire à Mayotte. Voir : <https://outre-mer.gouv.fr/sebastien-lecornu-et-olivier-veran-annoncent-un-soutien-de-1-6-million-deuros-pour-laide-alimentaire>

⁵⁶ Distribution de bons alimentaires | Signature de la convention de partenariat avec M'tsamboro. [en ligne] Voir : <https://www.mayotte.gouv.fr/Politiques-publiques/Sante/CORONAVIRUS-COVID-19/Dispositif-mis-en-place/Distribution-de-bons-alimentaires-Signature-de-la-convention-de-partenariat-avec-M-tsambo>

⁵⁷ Distribution de bons alimentaires | Signature de la convention de partenariat avec Dzaoudzi-Labattoir. Voir : <https://www.mayotte.gouv.fr/Politiques-publiques/Sante/CORONAVIRUS-COVID-19/Dispositif-mis-en-place/Distribution-de-bons-alimentaires-Signature-de-la-convention-de-partenariat-avec-Dzaoudzi-Labattoir>

⁵⁸ Les réflexions sur les mesures sont principalement fondées sur les commentaires des parties prenantes recueillis entre janvier et juillet 2021. Elles doivent être considérées comme un premier retour d'information et un aperçu des mesures plutôt que comme une évaluation. Le rapport final tente de fournir un examen plus détaillé des mesures en termes de pertinence et de résultats obtenus.

Compte tenu de l'importance du secteur informel dans la région, de nombreuses entreprises n'ont pas pu bénéficier des mécanismes de soutien mis en place par les gouvernements nationaux et régionaux. Les témoignages des personnes interrogées indiquent que les bénéficiaires des programmes de soutien n'ont pas toujours eu la formation ou la capacité de demander une aide. Par conséquent, des entreprises et des bénéficiaires non enregistrés n'ont pas reçu d'aide parce qu'ils n'étaient pas en mesure de faire une demande, et certains fonds n'ont pas été entièrement utilisés. Les personnes interrogées ont également mentionné que les formalités liées au déploiement des mesures étaient parfois excessivement complexes, ce qui les rendait chronophages pour les demandeurs et les bénéficiaires.

5. PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives immédiates de relance économique et sociale de Mayotte restent quelque peu limitées. Les perspectives à plus long terme sont plus positives. Le rapport de l'IEDOM relatif aux tendances conjoncturelles du 1^{er} trimestre 2021, publié en juin 2021, note un regain d'optimisme chez les chefs d'entreprise de Mayotte. Au cours de ce trimestre, l'indice de confiance des entreprises a augmenté de 15,9 points pour atteindre 119,2 points.⁵⁹ En outre, certaines personnes interrogées consultées dans le cadre de cette étude ont exprimé leur optimisme quant au rythme des changements à la fin de 2021 et au-delà. La demande d'emploi a également augmenté au premier trimestre 2021, avec une hausse de 2,7 % des demandeurs d'emploi inscrits par rapport au quatrième trimestre 2020 ; bien que les chiffres concomitants de l'offre concernant le nombre d'emplois proposés ne soient pas disponibles.

Une partie de cette reprise économique anticipée peut être attribuée à la forte consommation et aux dépenses continues des ménages. À l'échelle mondiale, de nombreux pays ont vu s'accumuler l'épargne des ménages, qui est maintenant le moteur d'une reprise de l'activité économique, et qui exerce une pression correspondante sur les chaînes d'approvisionnement. Comme l'indique la figure 8 de cette fiche, les importations à destination de Mayotte ont fortement augmenté au premier trimestre 2021. Les crédits à la consommation ont également progressé de +7,4 % en glissement annuel.⁶⁰

Ces perspectives généralement positives sont caractérisées par une situation inégale selon les secteurs industriels. Le secteur tertiaire (services) reste confronté à des restrictions à partir de la mi-2021, avec des mesures affectant les entreprises « non essentielles ». Ainsi, leur capacité à « rebondir » reste quelque peu limitée. Les entreprises du secteur du tourisme à Mayotte continuent à faire face à des difficultés (malgré les mesures de soutien politique) et continueront probablement à le faire jusqu'à la reprise du tourisme à Mayotte. Par conséquent, la reprise fin 2021 et début 2022 est portée par le secteur de la construction et les entreprises « essentielles », ainsi que par le secteur public. Les chefs d'entreprise du secteur de la construction à Mayotte prévoient une réduction des coûts et une amélioration des flux de trésorerie, toutefois probablement tempérée par un ralentissement des délais de paiement.⁶¹

Le développement économique de Mayotte, bien qu'actuellement sur une trajectoire positive, dépendra d'un certain nombre de conditionnalités. Celles-ci comprennent la poursuite de la suppression des taux d'infection par la COVID-19, grâce à la vaccination de masse et à des mesures de contrôle continues limitées, la poursuite du soutien aux citoyens et aux entreprises en termes de limitation des impacts négatifs actuels de la pandémie et de promotion de la reprise, et « l'ouverture » en termes de reprise des vols commerciaux et du tourisme, afin de relancer l'économie. Ce dernier point peut être soutenu par le passeport vaccinal COVID-19 de l'UE, qui est disponible depuis le 1^{er} juillet 2021.

⁵⁹ IEDOM (2021) Tendances Conjoncturelles; Mayotte. N° 665 / Juin 2021. Voir : https://www.iedom.fr/IMG/pdf/tendances_conjoncturelles_1t21_vf.pdf

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ *Ibid.*

L'immigration vers cette région ultrapériphérique est également un facteur de déstabilisation permanent. Les témoignages recueillis lors des entretiens indiquent que l'immigration permanente vers la région ne cesse de développer l'économie informelle et de saper les tentatives des autorités régionales et nationales pour stabiliser la situation.

Une autre variable clé des perspectives d'avenir de Mayotte sera l'engagement du gouvernement français à soutenir la région. Certains signes indiquent que les problèmes socio-économiques permanents de Mayotte ont attiré une nouvelle attention politique ; en mars 2021, 54 parlementaires français ont signé une lettre ouverte au gouvernement français appelant à une action pour lutter contre la grande pauvreté et l'immigration irrégulière.⁶² L'attention s'est également portée sur Mayotte en raison du dixième anniversaire de son accession au statut de département d'outre-mer de la France (depuis mars 2011).

À moyen et long terme, les perspectives pour Mayotte dépendront largement de la capacité des administrations régionales (et nationales) à mettre en œuvre des réformes économiques durables et stables dans les secteurs clés. Les entretiens indiquent qu'il serait utile de « formaliser » les activités économiques, en enregistrant les habitants lorsque cela est possible, et en encourageant les entreprises à s'enregistrer. Le faible développement des infrastructures reste également un obstacle à la reprise économique à long terme, étant donné que les infrastructures de transport (routes et ports), d'eau et d'internet sont limitées à Mayotte.⁶³

6. SUGGESTIONS DE MESURES DE RELANCE ET DE RÉSILIENCE

RECOMMANDATION 1 : ETENDRE LE SOUTIEN À LA FORMALISATION DE L'ÉCONOMIE

Type of mesure : Soutien, sensibilisation du secteur informel et investissement

Durée : Moyen à long terme

Défi : Mayotte se caractérise par la taille importante de son économie informelle, qui est principalement composée de migrants en situation irrégulière et non enregistrés. Les entreprises non enregistrées, pour la plupart des PME, ont souffert des impacts de la crise de la COVID-19 mais n'ont pas pu bénéficier des différents dispositifs de soutien et des aides publiques. Les mesures de relance, telles que les prestations sociales et les régimes d'activité partielle, destinées à soutenir les entreprises et les travailleurs pendant les périodes de fermeture, n'ont été ouvertes qu'aux entreprises enregistrées, laissant les entreprises informelles vulnérables et sans soutien. Parallèlement, on estime que deux tiers des entreprises mahoraises font actuellement partie de l'économie informelle de la région, notamment dans les communes du nord et du sud.⁶⁴ L'apparition de la pandémie a exacerbé le défi pour le secteur informel, et de nombreux entrepreneurs ont dû cesser leurs activités. Cela a encore creusé l'écart de revenus entre les employés et les propriétaires d'entreprises des secteurs formel et informel, car les employés du secteur informel n'ont pas accès aux prestations sociales de l'État en cas de chômage. Cela a accru les inégalités dans la région, qui étaient déjà élevées avant le début de la pandémie de COVID-19.

Objectif : Stimuler l'enregistrement à grande échelle et fournir un soutien consultatif pour encourager la formalisation, en augmentant le nombre d'entreprises dans l'économie formelle et éligibles à l'aide post-COVID-19.

⁶² RFI (2021) MPs warn of impending social chaos in French Indian Ocean Island of Mayotte. Disponible sur : <https://www.rfi.fr/en/france/20210401-mps-warn-of-impending-social-chaos-in-french-indian-ocean-island-of-mayotte-poverty-violence-illegal-immigration-health-covid>

⁶³ Le gouvernement français prévoit déjà d'allonger la piste de l'aéroport international de Dzaoudzi et de poursuivre le développement du port de Longoni.

⁶⁴ Sur la base des résultats des entretiens

Actions : L'objectif est d'augmenter le nombre d'entreprises enregistrées dans l'économie formelle de Mayotte afin de les rendre éligibles aux aides post-COVID-19. À court terme, des campagnes d'information pourraient être mises en place sur le site internet du gouvernement, par exemple, afin de faire connaître les avantages de l'enregistrement et d'inciter les entreprises non enregistrées à passer à l'économie formelle. Ceci, à son tour, leur permettrait d'utiliser les fonds disponibles développés pour soutenir les microentreprises en difficulté. En outre, la campagne de sensibilisation pourrait être accompagnée de mesures visant à abaisser le seuil ou la charge de l'enregistrement. Cela nécessite une évaluation des procédures actuelles, visant à déterminer si celles-ci peuvent être simplifiées (par exemple, en réduisant les exigences ou le temps d'attente, etc.). La mise en place d'un service d'assistance pour fournir des informations et un soutien pratique aux entreprises faciliterait également le processus d'enregistrement.

À moyen et long terme, il serait essentiel de veiller à ce que ces efforts de formalisation soient davantage intégrés dans la stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté de la région afin de répondre aux besoins des groupes vulnérables. Dans un cadre plus intégré, le gouvernement régional pourrait alors explorer les options possibles avec les associations et les organisations tierces de soutien au secteur privé pour fournir des services de soutien aux entreprises, afin de renforcer la capacité des groupes vulnérables. Ces services pourraient être couplés à des mesures d'environnement favorable aux entreprises, telles que le régime du « statut d'indépendant » (voir section 4), ainsi que la réduction de la charge réglementaire pesant sur les petites entreprises, la subvention des coûts pour une durée spécifique et la création de structures incitant à la formalisation, entre autres.

Mayotte pourrait explorer les sources de l'UE telles que l'instrument d'appui technique (IAT) et le Fonds européen de développement régional (FEDER), ainsi que le programme du marché unique (PMU).

RECOMMANDATION 2 : LE RENFORCEMENT DE LA PRODUCTIVITÉ AGRICOLE GRÂCE À UN PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE POUR LE SECTEUR

Type of measure : Soutien sectoriel et stratégie/politique

Durée : Moyen à long terme

Défi : L'économie de Mayotte est fortement tributaire du secteur tertiaire, tandis que l'agriculture a une contribution économique limitée à la région. Cela est dû en grande partie à une base de production agricole et industrielle principalement axée sur la subsistance, qui ne permet pas de produire en grande quantité. Par conséquent, le volume des exportations est faible tandis que le niveau des importations reste sensiblement élevé. En conséquence, la région est souvent confrontée à un déficit commercial en raison de la grande différence entre les recettes d'exportation et les dépenses d'importation ; au dernier trimestre de 2020, le déficit commercial était de 73 millions d'euros.

Bien que la forte baisse des exportations en 2020 soit en partie due à la pandémie, le commerce des produits agricoles à Mayotte souffre généralement de variations saisonnières et d'une faible productivité. Son isolement géographique et la longueur des chaînes d'approvisionnement entraînent des perturbations dans l'approvisionnement en biens, notamment en produits de première nécessité comme les denrées alimentaires. Par conséquent, la région bénéficierait d'une moindre dépendance à l'égard des importations. La résilience à des chocs futurs similaires peut être accrue en permettant à la production locale de couvrir suffisamment la demande locale.

Objectif : Réduire la dépendance aux importations agricoles en exploitant le potentiel des exploitations agricoles locales.

Actions : Compte tenu de la dépendance de Mayotte à l'égard des importations alimentaires et des faibles niveaux de productivité agricole, il serait utile d'évaluer les interventions possibles pour renforcer la stratégie et le plan d'action

agricoles de la région, en mettant l'accent sur l'amélioration de la productivité et de la durabilité à long terme du secteur. Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation s'est engagé à prendre des mesures importantes. Le renforcement du cadre actuel par un plan d'action clair pourrait aider la région à améliorer sa productivité. Il s'agit d'évaluer la faisabilité d'actions visant à (i) investir dans le capital humain en formant les agriculteurs aux techniques agricoles et à l'augmentation de la productivité, (ii) l'infrastructure agricole (accès à la terre et aux ressources, qui est un défi majeur) et enfin (iii) les liens de la chaîne de valeur pour faciliter les connexions des agriculteurs aux marchés. Il est important de noter que la productivité agricole à long terme ne peut être atteinte de manière isolée. Par conséquent, il sera essentiel de s'assurer qu'un tel cadre et une telle stratégie intègrent un système d'innovation agricole robuste, c'est-à-dire un système qui est piloté par la consultation des parties prenantes, des approches d'agriculture collaborative et une forte appropriation des associations.

Mayotte pourrait explorer les possibilités de financement de l'UE dans le cadre du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et du Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI). Parallèlement, l'ONG Agrisud International et ses partenaires apportent également aux communautés locales de Mayotte un soutien dans la mise en œuvre de bonnes pratiques et la gestion économique de leur production,⁶⁵ et d'autres projets pourraient être explorés.

RECOMMANDATION 3 : SOUTENIR LA MODERNISATION NUMERIQUE DES ENTREPRISES

Type of mesure : Investissement et infrastructure

Durée : Moyen à long terme

Défi : La crise de la COVID-19 a mis en évidence le manque de culture numérique et de modernisation des chefs d'entreprise à Mayotte. La pandémie et les mesures d'accompagnement ont entraîné une réduction significative des activités commerciales. Cela a souligné la nécessité d'accélérer la numérisation, qui peut aider à l'adaptation des modèles d'affaires et contribuer à la relance de l'économie. Cependant, Mayotte est l'une des régions ultrapériphériques (avec la Guyane) qui ne dispose pas encore d'un plan de transition numérique.

Objectif : Soutenir la transition numérique des entreprises par une approche par étapes.

Actions : Alors qu'un plan global de transition numérique impliquant toutes les parties prenantes pourrait être élaboré, à la lumière de la pandémie de COVID-19, un soutien à la transition numérique des entreprises pourrait également être opéré. Cela nécessite une approche par étapes, guidée par un plan régional de numérisation. Un tel plan pourrait être développé en impliquant les parties prenantes concernées (qui pourraient inclure la Chambre de commerce au niveau régional et l'Agence française du numérique au niveau national). Le niveau de numérisation étant faible à Mayotte, la région a d'abord besoin d'un soutien particulier pour améliorer l'accès aux outils numériques tant matériels que logiciels. En parallèle, il serait essentiel de promouvoir l'adoption, la diffusion et l'utilisation effective des outils numériques avancés auprès des entreprises, en particulier les PME et les microentreprises. Cela nécessite des campagnes de sensibilisation sur les avantages de la transformation numérique, mais aussi un soutien aux investissements dans les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) (matériel et logiciels) et des formations pour développer les compétences correspondantes. L'unité numérique de la Chambre de commerce propose déjà des formations numériques aux PME à petite échelle.⁶⁶ Ses efforts pourraient être renforcés pour atteindre des groupes plus importants. La combinaison de ces mesures stimulerait l'adoption et la diffusion des technologies numériques.

⁶⁵ Le projet "Renforcer écologiquement et économiquement les activités de Tanafou Yhazi - M'Tsahara" vise à professionnaliser une association de femmes productrices par la gouvernance interne, la production agroécologique et l'agroforesterie ainsi que par l'amélioration de la transformation à valeur ajoutée et de la commercialisation.

⁶⁶ Pour plus d'information, voir : <https://www.mayotte.cci.fr/developpement-economique/accompagnemententreprise/cellule-numerique/>.

Mayotte pourrait explorer les sources de soutien nationales et européennes. Les sources européennes pourraient inclure les canaux de financement de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) pour soutenir les PME, le Fonds européen de développement régional (FEDER) et le programme Europe numérique. Au niveau national, le gouvernement français a alloué 7 milliards d'euros aux investissements numériques pour les deux prochaines années dans le cadre d'un plan de relance destiné à aider le pays à se redresser économiquement. Mayotte pourrait explorer la possibilité d'accéder à ce fonds pour soutenir sa transformation numérique.

RECOMMANDATION 4 : L'AUGMENTATION DE L'OFFRE DE SOINS DE SANTÉ

Type of measure : Infrastructure, investissement, formation

Durée : Long terme

Défi : Mayotte ne dispose actuellement que d'un seul hôpital, à Mamoudzou, pour desservir les 279 000 habitants de la région, sans compter les habitants en situation irrégulière et non déclarés. L'espérance de vie est inférieure de près de sept ans à celle de la France métropolitaine tandis que les dépenses de santé par habitant restent faibles. En 2019 à Mayotte, le nombre de lits hospitaliers disponibles pour 100 000 personnes était de 136 contre 584 en France, bien qu'une nouvelle unité de soins d'urgence ait été ouverte à Petite Terre en février 2021. Le nombre de médecins à Mayotte est sensiblement inférieur à celui de la France, avec respectivement 81 contre 336 médecins pour 100 000 personnes en 2019. La pandémie a montré que les capacités actuelles posent de sérieuses contraintes, un grand nombre de patients des unités de soins intensifs (USI) ayant dû être transférés à La Réunion.

La région a mis en place un atelier de mise en réseau des professionnels du secteur sanitaire et social, facilitant et encourageant ainsi les professionnels à postuler pour travailler à Mayotte. L'idée est de mettre en relation les organismes du secteur social de Mayotte avec les futurs diplômés et/ou professionnels. Diverses candidatures pour ces ateliers sont proposées pour les étudiants en fin de cursus, tant dans le domaine paramédical (infirmiers, pharmaciens, etc.) que dans le domaine de l'action sociale (assistant de service social, éducateurs de jeunes enfants, etc.).

Objectif : Augmenter les capacités en matière de soins de santé en améliorant les infrastructures médicales et en attirant le capital humain.

Actions : Pour accroître la capacité de la région en matière de soins de santé, il faudra investir dans des infrastructures médicales, afin d'étendre la capacité de l'hôpital actuel ou de construire un hôpital supplémentaire, sur la base d'une évaluation actualisée des besoins sanitaires.

En outre, pour utiliser ces infrastructures, il sera également nécessaire d'augmenter le nombre de professionnels de la santé et de personnel de soutien. À court terme, cela pourrait se faire en motivant le personnel médical actuellement employé ailleurs à travailler à Mayotte, par exemple en offrant des primes attrayantes. À plus long terme, l'atelier réseau mis en place par la région permettrait d'accroître la disponibilité du personnel médical, par exemple en offrant des bourses spécifiques aux étudiants à l'issue de leur formation médicale.

Mayotte pourrait explorer les sources de soutien nationales et européennes. Les sources européennes pourraient inclure le Fonds européen de développement régional (FEDER) pour les investissements dans les infrastructures de santé, le Fonds social européen (FSE) pour soutenir le marché du travail dans le secteur de la santé. Les sources nationales pourraient inclure l'Agence française de développement, qui travaille également à Mayotte et vise à améliorer les services sanitaires et médico-sociaux dans la région.

RECOMMANDATION 5 : RENFORCER LA CAPACITÉ ET LES COMPÉTENCES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

Type of mesure : Investissement, éducation, formation et compétences

Durée : Long terme

Défi : Mayotte connaît un taux de chômage élevé, notamment au sein de sa population jeune. La population de Mayotte est jeune, avec environ 70 % de personnes âgées de moins de 30 ans. La région est également confrontée à des défis en matière d'éducation. Ses infrastructures d'enseignement sont insuffisantes. Actuellement, il existe un système d'enseignement par rotation dans lequel la moitié des étudiants suivent les cours le matin tandis que l'autre moitié suit les cours l'après-midi. Les investissements dans les salles de classe et les bâtiments sont faibles. En outre, les taux d'abandon scolaire sont élevés. Par conséquent, le niveau d'éducation des jeunes est faible, ce qui entraîne un manque de personnel qualifié dans la région.

L'apparition de la pandémie a exacerbé les défis liés à l'éducation. En effet, à la suite de la fermeture des écoles en raison de la COVID-19 et au manque d'outils numériques pour faciliter l'apprentissage à distance, moins de cours ont pu être dispensés. De plus, il existe un risque que les étudiants ne reprennent pas leurs études à plein temps après la levée des restrictions. Il est important de relever les défis liés à l'éducation, car l'amélioration de l'éducation permettra d'améliorer les connaissances et les compétences des étudiants, et donc de réduire le chômage des jeunes.

Objectif : Améliorer le niveau de compétences des Mahorais par le développement des capacités et la formation professionnelle.

Actions : Compte tenu du manque de ressources et du défi inhérent que représentent les taux d'abandon scolaire, une double approche est possible. La première étape consisterait à accroître la capacité des infrastructures en agrandissant les salles de classe et à augmenter le nombre d'enseignants. Parallèlement, étant donné que les taux d'abandon scolaire sont au moins partiellement liés à la pauvreté et à la nécessité de trouver un emploi, nous suggérons de développer des possibilités de combiner travail et éducation, afin que les étudiants puissent poursuivre leurs études tout en acquérant une expérience professionnelle ainsi qu'un revenu grâce à un emploi. Cela pourrait se faire par le biais d'une collaboration avec les entreprises pour offrir aux étudiants des apprentissages professionnels rémunérés. Des programmes combinant travail et éducation ont également été identifiés par les parties prenantes interrogées comme un mécanisme possible pour créer des emplois et améliorer les compétences dans la région.

Mayotte pourrait explorer les sources de financement de l'UE, notamment le Fonds social européen (FSE) et l'Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ), Erasmus+, le Corps de solidarité de l'UE.

REFERENCES

- Association des CCI des Outre-Mer (2020) *Outre-Mer: l'Etat d'Urgence*. Voir : <https://www.guyane.cci.fr/wp-content/uploads/2021/02/OUTRE-MER-L%C3%89TAT-DURGENCE.pdf>
- Caisse de sécurité sociale de Mayotte (estimation INSEE 2017). Voir : <https://www.cssm.fr/page/auto-entrepreneur>
- Cour des Comptes – Mayotte (2020) Centre hospitalier de Mayotte (CHM) - *Exercices 2015 et suivants*. Voir : <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/centre-hospitalier-de-mayotte-chm-exercices-2015-et-suivants>
- Chambre de Commerce et de l'Industrie de Mayotte. *Règlement Prêt d'Honneur d'Urgence Covid-19*. Voir : <https://www.mayotte.cci.fr/content/uploads/2020/04/R%C3%A8glement-Pr%C3%AAt-dhonneur-durgence-Covid-19.pdf>
- Chamsidine, S. and Charlton, A. (2021) *Surging virus in French African outpost reveals inequalities*. The Associated Press. Voir : <https://apnews.com/article/travel-europe-africa-mayotte-oceans-1ead16632ac7f57cb1f38017845fe6a6>
- Cherchem, O. and Rageot, F. (2020). *L'impact économique immédiat de la crise sanitaire liée au COVID-19 à Mayotte*. Voir : <http://www.epsilon.insee.fr:80/jspui/handle/1/129606>
- Comptes Économiques Rapides pour l'Outre-mer (CEROM) (2020) *Nouvelle évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire à Mayotte*. Voir : https://www.cerom-outremer.fr/IMG/pdf/note_cerom_mayotte.pdf
- Daubrée, S. (2018) *Enquête sur les entreprises mahoraises en 2015. De nombreuses entreprises informelles pour peu de richesse créée*. Voir : <http://www.epsilon.insee.fr/jspui/handle/1/70854>
- Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (2021). *Le Chiffre du commerce extérieur - Données Régionales*. Voir : https://lekiosque.finances.gouv.fr/site_fr/regions/data_region_special.asp?lreg=249E
- European Commission, *Coronavirus Dashboard: EU Cohesion Policy response to the crisis*. Voir : <https://cohesiondata.ec.europa.eu/stories/s/CORONAVIRUS-DASHBOARD-COHESION-POLICY-RESPONSE/4e2z-pw8r/>
- Eurostat (2020) *Population on 1 January by NUTS 2 region, online data code: TGS00096*. Voir : <https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/tgs00096/default/table?lang=en>
- France 24 (2019) *Focus - Europe via the Indian Ocean? New wave of illegal immigration hits France's Mayotte*. Voir : <https://www.france24.com/en/20191022-europe-via-the-indian-ocean-new-wave-of-illegal-immigration-hits-france-s-mayotte>
- INSEE. (2019) *Un taux de chômage à 30 % - Insee Flash Mayotte - 98*. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4254667>
- INSEE (2021) *People from the Antilles, French Guiana and Mayotte commonly leave the region of their birth, unlike those from Réunion*. Voir : <https://www.insee.fr/en/statistiques/5412233>
- Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer (IEDOM) (2018) *Rapport annuel 2017 de l'IEDOM - MAYOTTE*. Voir : <https://www.iedom.fr/mayotte/publications/rapports-annuels/rapports-d-activite/article/rapport-annuel-2017-de-l-iedom-mayotte>
- Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer (IEDOM) (2020). *L'impact économique immédiat de la crise sanitaire liée au COVID-19 à Mayotte*. Voir : <https://www.iedom.fr/mayotte/actualites/la-lettre-de-l-iedom/juillet-2020/actualites-economiques-locales/article/l-impact-economique-immediat-de-la-crise-sanitaire-liee-au-covid-19-a-mayotte>
- Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer (IEDOM) (2021) *Tendances Conjoncturelles; Mayotte. N° 665 / Juin 2021*. Voir : https://www.iedom.fr/IMG/pdf/tendances_conjoncturelles_1t21_vf.pdf
- Kizzi Asala and Euronews with AFP (2021) *Mayotte Struggling Against COVID-19*. Voir : <https://www.africanews.com/2021/02/26/lockdown-in-mayotte-extended-as-coronavirus-cases-soar>
- Mayotte Hebdo (2020) *La crise du Covid n'a pas arrangé les affaires du port de Mayotte*. Voir : <https://www.mayottehebdo.com/actualite/economie/la-crise-du-covid-n-a-pas-arrange-les-affaires-du-port-de-mayotte>
- Merceron, S. (2018) *Les inégalités de niveau de vie se sont creusées - Insee Analyses Mayotte - 25*. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4622454>
- Ministère des armées (2021) *COVID-19 à Mayotte: l'armée de Terre en renfort*. Voir : <https://www.defense.gouv.fr/terre/actu-terre/covid-19-a-mayotte-l-armee-de-terre-en-renfort>

- Ministère des Outre-mer. *France Relance à Mayotte*. Voir : https://outre-mer.gouv.fr/sites/default/files/fiche_france_relance_a_mayotte.pdf
- Ministère des Outre-mer (2021) *Sébastien Lecornu et Olivier Véran annoncent un soutien de 1,6 million d'euros pour l'aide alimentaire à Mayotte*. Voir : <https://outre-mer.gouv.fr/sebastien-lecornu-et-olivier-veran-annoncent-un-soutien-de-16-million-deuros-pour-laide-alimentaire>
- Observatoire économique de Mayotte (2020) *Plan de relance économique pour Mayotte - Plan de continuité et de reprises des activités économiques*. Voir : <https://www.adim-mayotte.fr/uploads//ADIM-Plan-Relance2020-OK%20A4.pdf>
- Préfet de Mayotte (2020) *Le régime d'indemnisation de l'activité partielle à Mayotte reste celui du décret du 25 mars 2020*. Voir : <https://www.mayotte.gouv.fr/Politiques-publiques/Sante/CORONAVIRUS-COVID-19/Mesures-de-soutien-aux-entreprises/Le-regime-d-indemnisation-de-l-activite-partielle-a-Mayotte-reste-celui-du-decret-du-25-mars-2020>
- Préfet de Mayotte (2020) *Prolongation du fonds de solidarité pour les entreprises les plus touchées par la crise à Mayotte*. Voir : <https://www.mayotte.gouv.fr/Politiques-publiques/Sante/CORONAVIRUS-COVID-19/Mesures-de-soutien-aux-entreprises/Prolongation-du-fonds-de-solidarite-pour-les-entreprises-les-plus-touchees-par-la-crise-a-Mayotte>
- Préfet de Mayotte (2020) *Mise en place du statut auto-entrepreneur à Mayotte*. Voir : <https://www.mayotte.gouv.fr/Actualites/Actualites/Mise-en-place-du-statut-auto-entrepreneur-a-Mayotte>
- Préfet de Mayotte (2021) *Confinement généralisé : poursuivre nos efforts pour surmonter la troisième vague de l'épidémie de COVID 19*. Voir : <https://www.mayotte.gouv.fr/content/download/21771/167497/file/20210225%20CP%20-%20prolongation%20du%20confinement.pdf>
- Préfet de Mayotte (2021) *Distribution de bons alimentaires | Signature de la convention de partenariat avec Dzaoudzi-Labattoir*. Voir : <https://www.mayotte.gouv.fr/Politiques-publiques/Sante/CORONAVIRUS-COVID-19/Dispositif-mis-en-place/Distribution-de-bons-alimentaires-Signature-de-la-convention-de-partenariat-avec-Dzaoudzi-Labattoir>
- Préfet de Mayotte (2021) *Distribution de bons alimentaires | Signature de la convention de partenariat avec M'tsamboro*. Voir : <https://www.mayotte.gouv.fr/Politiques-publiques/Sante/CORONAVIRUS-COVID-19/Dispositif-mis-en-place/Distribution-de-bons-alimentaires-Signature-de-la-convention-de-partenariat-avec-M-tsamboro>
- Préfet de Mayotte (2021) *L'État soutient les entreprises mahoraises*. Voir : <https://www.mayotte.gouv.fr/Politiques-publiques/Sante/CORONAVIRUS-COVID-19/Mesures-de-soutien-aux-entreprises/L-Etat-soutient-les-entreprises-mahoraises>
- Préfet de Mayotte (2021) *Mesures de soutien aux entreprises*. Voir : <https://www.mayotte.gouv.fr/Politiques-publiques/Sante/CORONAVIRUS-COVID-19/Mesures-de-soutien-aux-entreprises/Mesures-de-soutien-aux-entreprise>